

Rapport annuel 2004-2005

Au *service* de la *région*...
pour *promouvoir et*
défendre les
intérêts
de la **Côte-Nord**



Côte-Nord

CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

15 juin 2005



Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Canada, 2005

ISBN 2-89267-018-7

Ce rapport annuel a été produit et assemblé aux bureaux
de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
en juin 2005



Côte-Nord

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
625, boulevard Laflèche, bureau 204
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 589-5781
1-877-463-5781 (sans frais)
Télécopieur : (418) 589-5817
Courriel : info@recotenord.qc.ca

Table des matières

Rapport du président	6
----------------------------	---

MANDATS, MISSION ET VISION

Les mandats de la Conférence régionale des élus.....	9
La mission de la Conférence régionale des élus	10
La vision de la Conférence régionale des élus	11
La transition du Conseil régional de développement (CRD) à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord.....	12

FAVORISER LA CONCERTATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Les dossiers de concertation et de développement.....	15
▪ Agriculture.....	15
▪ Aînés	16
▪ Développement régional.....	16
▪ Développement social.....	18
▪ Éducation	19
▪ Environnement	20
▪ Forêt	21
▪ Formation et main-d'œuvre	23
▪ Gouvernance et régionalisation.....	23
▪ Jeunesse	25
▪ Pêches	27
▪ Technologie	28
▪ Tourisme	29
▪ Transport.....	29

PRODUIRE DES AVIS ET DES MÉMOIRES POUR FAIRE VALOIR LES INTÉRÊTS DE LA CÔTE-NORD

Les avis et mémoires de la Conférence.....	33
▪ Consultation sur l'avenir de Télé-Québec.....	33
▪ Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques	33
▪ Avis à la Régie de l'énergie	34
▪ Consultation sur la conciliation travail-famille.....	34
▪ Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise	34

SECTION I

SECTION II

SECTION III

SECTION IV

CONCLURE DES ENTENTES SPÉCIFIQUES

Les ententes spécifiques	39
▪ Les ententes spécifiques ratifiées en 2004-2005.....	39
• Culture et communications.....	40
• Négociations autochtones	40
▪ Le suivi des ententes spécifiques ratifiées par le CRD ..	42
• Agriculture	42
• Culture et communications.....	43
• Emplois.....	44
• Forêt.....	44
• Pêches.....	45
• Tourisme.....	46
▪ Le suivi et le soutien au fonctionnement des organismes partenaires	47
• Entrepreneuriat	47
• Mines	48
• Technologie	48

SECTION V

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LE FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Le Fonds de développement régional (FDR)	51
▪ Le financement de la Conférence 2004-2005	51
▪ Le volet fonctionnement - États financiers	52
▪ Le volet projets structurants et ententes spécifiques...	53
• Les projets et ententes 2004-2005.....	54
• Les projets et ententes prévus pour 2005-2006	55
Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).....	56
▪ Les actions jeunesse structurantes	57
▪ Les projets financés en 2004-2005	58

SECTION VI

LES PERSPECTIVES 2005-2006

Les perspectives 2005-2006	63
----------------------------------	----

SECTION VII

LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES ET LA PERMANENCE

La composition du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus	69
La composition du comité exécutif de la Conférence régionale des élus	70
La permanence et les coordonnées de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	71

Rapport du président

Madame, Monsieur,

La rédaction du rapport annuel constitue un moment privilégié dans la vie d'une organisation. Il permet de faire le bilan de ses réalisations et d'examiner, avec recul, si elle est rendue là où elle souhaitait aller.

Après examen, j'avoue que c'est avec une grande fierté que nous présentons le premier rapport annuel de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord : un rapport qui révèle, nous croyons, l'ampleur du travail accompli pour un organisme créé il y a à peine quinze mois; une première année que nous pouvons, sans hésitation, qualifier de fort mouvementée. En effet, nous avons la ferme conviction d'avoir atteint le but que le conseil d'administration se fixait dès les premiers échanges, soit de *promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord* sur toutes les tribunes disponibles.

D'entrée de jeu, les membres de la Conférence voulaient bien camper le rôle de cette nouvelle instance. Au-delà des mandats conférés par la loi 34, les administrateurs et administratrices souhaitaient positionner l'organisme dans le développement de la région en prenant pour acquis la riche contribution des autres instances et l'expérience précieuse de plus de trente ans léguée par le Conseil régional de développement de la Côte-Nord. À partir de ces acquis, la mission se précise et une vision s'élabore, soit celle de devenir une instance de référence aux plans régional et national. Cette vision témoigne de la volonté d'être reconnue par les gens de la région comme une corporation apte à faire évoluer les dossiers et à défendre les positions de la Côte-Nord. Elle évoque aussi l'objectif de devenir une entité capable d'identifier clairement, en collaboration avec ses partenaires, les enjeux régionaux et d'être reconnue comme tel par les autorités gouvernementales et les intervenants d'ailleurs au Québec.

Ainsi, depuis avril 2004, nous déployons tous les efforts nécessaires afin de faire connaître les orientations de la Conférence. Nous poursuivons sur cette voie, à notre avis essentielle, pour établir des liens étroits avec les différents intervenants de la Côte-Nord. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les rencontres du conseil d'administration de la Conférence se sont tenues dans plusieurs municipalités du territoire, dont Sept-Îles, Baie-Comeau, Fermont et Chevery. Ces déplacements permettent aux membres de la Conférence de prendre connaissance des enjeux des différentes sous-régions et de tenir des rencontres enrichissantes avec la population et ses représentants. Au cours de la prochaine année, nous envisageons compléter ce tour des MRC en nous déplaçant également vers la Haute Côte-Nord et la Minganie.

Je n'oserais m'aventurer à faire état de l'ensemble des dossiers et revendications soumis à la Conférence. Le lecteur sera à même de constater dans les pages qui suivent la diversité et le grand nombre de sujets abordés puisque l'action de la Conférence se fait autant aux plans social, économique, culturel qu'environnemental. Toutefois, je



Ivo Di Piazza
Président

crois pertinent de préciser le fil conducteur de nos interventions, par exemple lors du *Forum des générations*, de la mise en place du Fonds d'intervention économique régional, de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise ou lors de la Commission sur la sécurité et l'avenir énergétiques. À chaque occasion, notre message prônait une intervention adaptée au contexte nord-côtier, à nos réalités et, surtout, prenant en compte les défis des régions ressources. La situation démographique, l'état de notre économie et la mondialisation des marchés commandent une intervention musclée pour permettre aux intervenants de la Côte-Nord de relever les défis qui se présentent à eux.

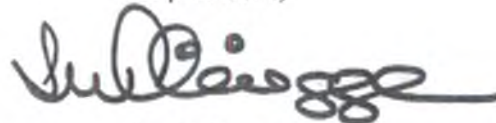
Pour faire différemment de ce que nous avons toujours fait, nous devons envisager les choses autrement. Comme Nord-Côtiers et Nord-Côtières, citoyens et citoyennes ou entrepreneurs des régions ressources, nous devons consentir à des efforts considérables pour assurer notre prospérité régionale. En ce sens, nous anticipons concrètement un support différent et plus marqué de l'État si, tous ensemble, nous aspirons réellement à occuper de façon dynamique le territoire québécois.

La Côte-Nord contribue depuis plus d'un demi-siècle au développement de tout le Québec par le biais de ses ressources naturelles. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et nous continuerons à éclairer le Québec de même qu'à fournir des ressources qui permettent, entre autres, aux PME du Québec de développer et transformer des produits. Cependant, nous jugeons essentiel que le gouvernement du Québec exprime sa confiance envers la Côte-Nord et modifie son approche, notamment en fournissant les outils nécessaires pour diversifier son économie et prendre le virage de la valeur ajoutée et des produits innovants. Nous l'avons exprimé et nous récidiverons jusqu'à l'atteinte de cet objectif incontournable. Il s'agit, à mon humble avis, d'un passage obligé pour la région.

Je termine en remerciant les membres du conseil d'administration pour leur dévouement tout au long de l'année. Le développement de notre région exige un engagement hors du commun et vous nous l'avez démontré énergiquement durant la dernière année. Je profite aussi de ce propos pour remercier et souligner chaleureusement le travail accompli par l'ensemble du personnel de la Conférence. Votre contribution à l'avancement des dossiers s'avère précieuse et indispensable au développement d'une Côte-Nord rayonnante.

Bonne lecture.

Le président,



Ivo Di Piazza

SECTION *I*

**Mandats,
mission
et vision**



Les mandats de la Conférence régionale des élus

En vertu de la loi 34 adoptée en décembre 2003, la **Conférence régionale des élus de la Côte-Nord**, anciennement le *Conseil régional de développement*, est devenue l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Conséquemment, le gouvernement lui confie les mandats suivants :

- *Favoriser la concertation* des partenaires dans la région;
- *Donner*, le cas échéant, *des avis au ministre* sur le développement de la région;
- *Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement* pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- *Conclure des ententes spécifiques* pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement;
- *Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional* dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du **Fonds de développement régional** à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance ainsi que le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants. Les détails de la gestion du Fonds se retrouvent à la section V.

Tous les engagements contractés par le Conseil régional de développement de la Côte-Nord ont été assumés par la Conférence, dont entre autres, ceux reliés aux aides financières pour des projets et aux ententes spécifiques.

La mission de la Conférence régionale des élus

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de *promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord*.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

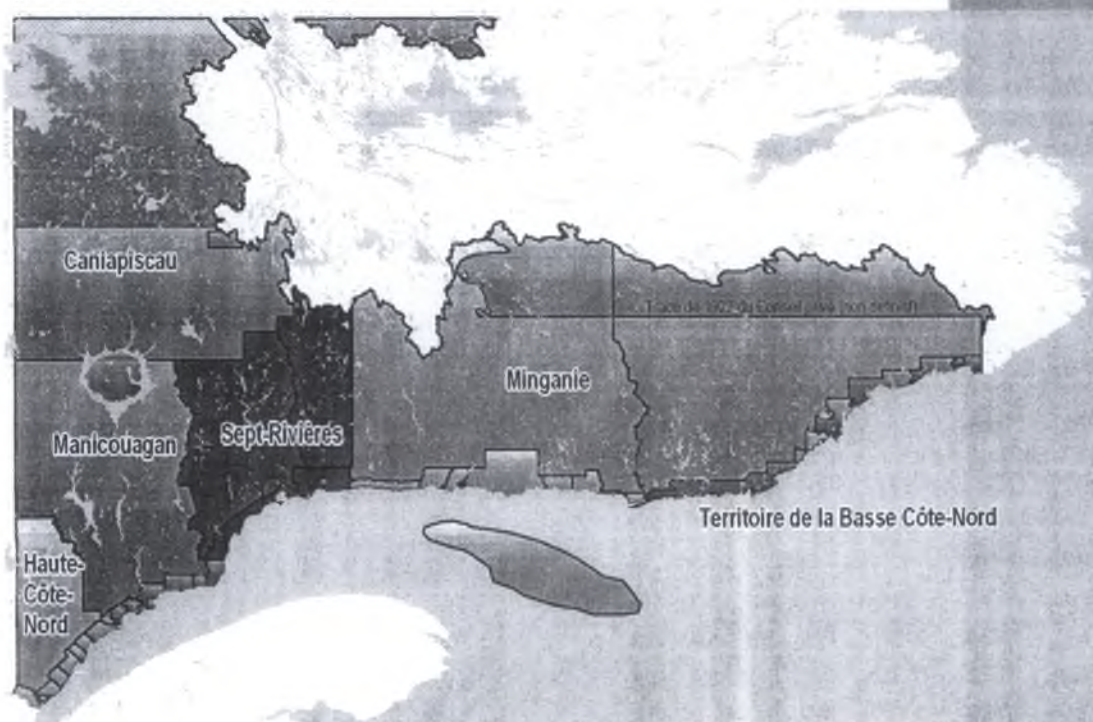
- *établir des mécanismes efficaces de concertation* favorisant l'implication de la population et de ses représentants et prendre en considération et faire cheminer les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- *produire un plan quinquennal de développement de la région* présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord dans une perspective de développement durable et en assurer un suivi rigoureux;
- *prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes*, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- *promouvoir le développement régional* et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- *initier, soutenir et accompagner des dossiers régionaux* structurants pour le développement de la région;
- *administrer avec rigueur les budgets* qui lui sont confiés;
- *exécuter avec professionnalisme les mandats convenus* entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

La vision de la Conférence régionale des élus

Les membres du conseil d'administration ont adopté une vision commune de *faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :*

- *sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;*
- *sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socio-économiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;*
- *sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;*
- *son dynamisme;*
- *sa rigueur dans la gestion de ses activités.*

La Conférence souhaite donc devenir une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour être leur porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.



La transition du Conseil régional de développement (CRD) à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord



Côte-Nord

Le logo de la Conférence

La couleur verte du logo représente l'omniprésence de la forêt dans la vie et l'économie des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières. Le bleu fait appel au caractère maritime de la Côte-Nord et aux nombreux lacs et rivières présents dans la région. Le littoral de la région et l'île d'Anticosti sont identifiés par les traits stylisés blancs.

La forme circulaire du logo souligne la table de concertation que constitue la Conférence.

Finalement, les mots CRÉ et Côte-Nord sont mis en évidence pour identifier clairement l'instance et la fierté d'appartenir à la collectivité nord-côtière.

La loi 34 qui instaure les conférences régionales des élus a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2003. Cette loi confirme la mise en place des conférences au 1^{er} avril 2004 et, par conséquent, met pratiquement fin aux activités des conseils régionaux de développement. La loi prévoyait que les engagements pris par les CRD devaient être assumés par les conférences jusqu'à leur échéance. C'est notamment le cas des ententes de financement pour des projets et les ententes spécifiques s'échelonnant sur plus d'un an.

Les rencontres du conseil d'administration provisoire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont débuté en janvier 2004 afin de préparer la mise en place de la nouvelle instance pour le 1^{er} avril 2004. Le conseil provisoire a, entre autres, pris position concernant la structure administrative de la Conférence. De plus, par le biais du CRD, une importante consultation en région a été réalisée auprès des partenaires afin de recueillir des noms de gens intéressés à siéger au conseil d'administration de la Conférence pour occuper l'un des six sièges attribués à des personnes issues de différents secteurs socio-économiques.

Une fois en poste, les membres du conseil d'administration ont rapidement convenu du rôle qu'ils souhaitaient que la Conférence joue dans le développement régional et ont donné à la nouvelle instance une vision, une mission et différentes politiques, notamment le *code de régie interne*.

La Conférence a défini son intervention dans plusieurs dossiers de développement et de concertation de la région, dont essentiellement ceux entrepris par le CRD. De façon générale, la Conférence a poursuivi les travaux menés par le CRD.

SECTION II

***Favoriser la
concertation
et le développement***



Les dossiers de concertation et de développement

La *concertation régionale* constitue un mandat prioritaire de la Conférence, soit pour convenir régionalement d'orientations ou encore pour transmettre des avis au gouvernement sur des sujets touchant le développement de la région.

La Conférence a établi des *mécanismes de consultation et de concertation* souples et efficaces afin de remplir adéquatement son mandat. Ces mécanismes visent à :

- *conseiller la Conférence* sur des sujets d'ordre sectoriel;
- *proposer des interventions* à la Conférence;
- *travailler sur des problématiques régionales*;
- *coordonner les actions régionales*;
- *suggérer à la Conférence un positionnement régional*.

Pour ce faire, cinq mécanismes seront employés par la Conférence, soit :

- *inviter des organismes aux rencontres* de la Conférence;
- *recourir aux organismes partenaires* de la Conférence en région;
- *doter la Conférence de commissions sectorielles*;
- *établir des chantiers régionaux*;
- *mettre en place des comités de travail/comités ad hoc*.

Ainsi, en 2004-2005, les *dossiers de concertation et de développement* qui ont orienté les actions de la Conférence dans les différents secteurs d'activités ont été les suivants :

Agriculture

Étude sur l'industrie des petits fruits - Filière sectorielle des petits fruits de la Côte-Nord

Le comité de développement des petits fruits, piloté par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Regroupement des représentants de l'industrie des petits fruits, les organismes de développement régionaux, les ministères concernés et la Conférence, a convenu de l'importance de conduire une étude afin de prévoir et de planifier les prochaines actions à effectuer pour soutenir le développement de l'industrie des petits fruits sur la Côte-Nord.

La Conférence a mené, en étroite collaboration avec le comité, une étude qui dresse un portrait de la situation actuelle et du potentiel des terres pour ce type de culture, de l'état de la production, de la transformation, de la commercialisation et des pistes de développement pour six petits fruits : bleuets sauvages, fraise, framboise, canneberge, chicoutai, airelle ou graine rouge.

L'étude a pu se réaliser grâce à la participation de Développement économique Canada, du ministère du Développement économique,



de l'Innovation et de l'Exportation et de la Conférence. Cette dernière assure également le suivi du projet. Les conclusions de l'étude sont disponibles aux bureaux de la Conférence et sur le portail régional du gouvernement du Québec.

Aînés

Consultation sur la pleine participation des aînés au développement du Québec

La Conférence a été sollicitée par le gouvernement pour cibler et inviter vingt représentants d'organismes à la rencontre régionale de la consultation sur la pleine participation des aînés au développement du Québec.

Cette tournée de consultation fait suite au *Forum des générations* lors duquel la participation des aînés au développement de la société fut inscrite parmi les neuf priorités retenues.

Développement régional

Fonds d'investissement économique régional (FIER)

Dans une perspective de réorganisation du soutien aux entreprises et avec une nouvelle philosophie de faire une plus grande place au secteur privé dans le capital de risque, le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place des Fonds d'investissement économique régional. Par cette initiative, le gouvernement vise à créer dans toutes les régions du Québec des fonds administrés par la communauté d'affaires pour appuyer le démarrage d'entreprises.

Les fonds sont mis en place à partir des souscriptions d'investisseurs publics et privés d'une région et, de son côté, le gouvernement s'engage à tripler les sommes recueillies auprès de ces partenaires.

La Conférence, de concert avec les autres conférences régionales des élus, a proposé des ajustements au cadre initial du FIER afin de faciliter sa mise en place sur la Côte-Nord. Ces modifications ont été élaborées suite à des consultations en région menées par la Conférence auprès de différents partenaires économiques, notamment les centres locaux de développement et les chambres de commerce.

Par ailleurs, la Conférence a joué un rôle de coordination pour la mise en place du FIER en sensibilisant, informant et mobilisant les différents acteurs économiques de la région. La Conférence souhaite implanter un FIER pour la Côte-Nord et, dans cette optique, les instances publiques et privées seront sollicitées pour contribuer financièrement au fonds régional nord-côtier.

Fonds de diversification économique des régions (FDÉR)

Le Fonds de diversification économique des régions, instauré en 2000, vise notamment à soutenir les projets de recherche ainsi que les études de marché, de faisabilité et de préfaçabilité, autant aux plans technique que financier. L'enveloppe du FDÉR pour la région de la Côte-Nord a atteint plus de 4 millions \$.

Lors des changements de gouvernance régionale, ayant entre autres amené la mise en place de la Conférence, le gouvernement décreétait que le solde de l'enveloppe régionale du FDÉR, jusque là administrée par le Conseil régional de développement de la Côte-Nord, soit réparti entre les centres locaux de développement (CLD) selon une formule que devait établir la Conférence.

Le conseil d'administration de la Conférence a donc décidé de répartir entre les CLD le solde de 874 704 \$, en fonction de différents paramètres, de la façon suivante :

Basse Côte-Nord	147 729 \$
Caniapiscou	86 088 \$
Haute-Côte-Nord	153 791 \$
Manicouagan	181 737 \$
Minganie	122 056 \$
Sept-Rivières	183 303 \$

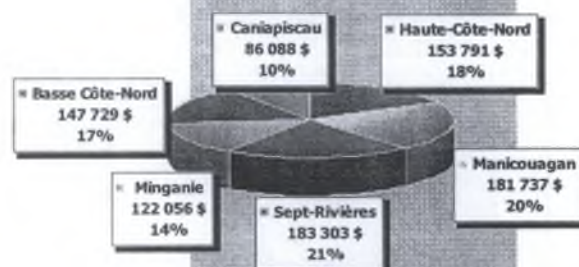
Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD)

La Conférence participe au comité régional *Action concertée de coopération régionale de développement* qui vise à identifier les créneaux d'excellence de la région en plus d'élaborer un plan d'action pour favoriser le développement de ces créneaux. Pour la Côte-Nord, les créneaux retenus sont :

- 1) L'ingénierie des procédés industriels miniers et métallurgiques;
- 2) Ressources, sciences et technologies marines;
- 3) Utilisation et transformation de la forêt boréale;
- 4) Production, transport et entreposage d'énergie;
- 5) Phytogénétique et production de pommes de terre et de petits fruits nordiques.

Au cours de l'année 2004-2005, plusieurs études de tendances, d'opportunités et d'étalonnage international ont été réalisées pour le compte du programme ACCORD, et ce, pour le secteur marin ainsi que pour celui de l'ingénierie des procédés. De plus, plusieurs rencontres ont eu lieu pour ces deux créneaux, considérés comme « leaders » pour la Côte-Nord, afin de dresser un diagnostic de la situation actuelle et de définir les plans d'action devant être déposés auprès du gouvernement au cours de la prochaine année.

Répartition par territoire



Le développement social et le développement des communautés

*Pour une vision commune du
développement sur la Côte-Nord*

Capital HUMAIN

Résultat de l'amélioration des autres capitaux

Fait référence à la personne, à ses besoins, à son état physique, à son bien-être, à son développement et à son ressourcement personnel.

Capital ÉCONOMIQUE

Correspond à la richesse financière et matérielle d'une communauté, moyen pour atteindre un degré de prospérité pour satisfaire les besoins des personnes.

Capital ÉCOLOGIQUE

Développement répondant aux besoins actuels sans compromettre l'aptitude des générations futures de répondre à leurs besoins.

Capital SOCIAL

C'est le ciment qui lie les différentes composantes des communautés et l'infrastructure sociale qui favorise la paix, la sécurité et la santé.

Capital CULTUREL

Composé des ressources puisées dans l'assemblage d'idées, d'images, de valeurs et de savoir-faire légués, d'influences extérieures et de nouvelles idées inventées :

- (...) qui donne une idée de la beauté des choses;
- (...) qui apporte une réflexion sur les valeurs;
- (...) qui s'appuie sur des références historiques.

Rapport annuel 2004-2005

Développement social

Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux et la Conférence ont ratifié une entente de collaboration visant à mettre en place un réseau de partenaires dont la mission est de *faire reconnaître, promouvoir et s'assurer de la prise en compte du développement social et du développement des communautés, composantes du développement sur la Côte-Nord.*

Le Réseau s'est doté, à l'automne 2005, d'un plan d'action qui l'amène sur des pistes d'animation, de concertation, de sensibilisation et de communication. Cela a permis à bon nombre d'acteurs et d'actrices de se familiariser avec l'approche de développement social. Un guide d'appropriation du développement social, un outil de caractérisation des initiatives et un plan de communication sont actuellement en chantier.

Au plan local, la mise en place de chantiers va bon train. En Basse Côte-Nord par exemple, une équipe d'animation est à pied d'œuvre dans une démarche « *basée sur la collaboration des communautés et sur les ressources dont elles disposent pour développer des collectivités où il fait bon vivre* ».

En Minganie, les membres d'une équipe intersectorielle s'affairent au suivi d'un événement qui a réuni une centaine de participants en octobre 2004, tandis qu'en avril dernier dans Sept-Rivières, les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier, la MRC ainsi que le conseil de bande Uashat mak Mani-Utenam se sont associés pour accueillir 85 personnes dans le cadre d'une journée de concertation.

Plus à l'ouest, la Manicouagan a vécu une première activité en mai 2005 avec la présentation d'un « *talk show* » réunissant une cinquantaine de personnes qui se sont entretenues sur les formes de capital. L'exercice a par ailleurs donné lieu à un tournage qui permettra la production d'outils audiovisuels.

Dans Caniapiscau, les intentions se sont inspirées des États généraux de Fermont tenus l'automne dernier. Les orientations générales exprimées par les grands acteurs de provenance corporative et institutionnelle tournaient autour de la préoccupation d'assurer la rétention de la main-d'œuvre et de la population.

En Haute-Côte-Nord, les maires ont été rencontrés en début d'année et ont donné leur aval pour que soit entreprise une démarche visant la création du chantier. Le comité rural a été ciblé pour y travailler.

Enfin, le Réseau présentera à Baie-Comeau, les 20 et 21 octobre prochain, *L'Escalier 2005* qui se tiendra sous le thème : « *Accroître le sentiment d'appartenance... une clé pour produire le développement social et le développement des communautés* ». Ce sera la seconde édition de cet événement majeur qui avait attiré quelque 175 personnes en octobre 2003.

Comité de travail sur l'harmonisation entre les peuples

Cette initiative découle de l'engagement pris lors de la Commission parlementaire de janvier 2003 sur les négociations territoriales avec les Innus qui demandait la mise en place d'un comité pour favoriser l'harmonisation des relations entre les Innus et les non autochtones de la Côte-Nord.

Le mandat du comité de travail était de proposer au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus et à ses partenaires un plan d'action visant le rapprochement entre les communautés innues et les non autochtones. Le comité de travail devait amorcer une réflexion sur les éléments de succès pour harmoniser les relations entre les deux peuples et suggérer des activités de rapprochement sur les plans social, culturel, économique, politique et sportif.

Le rapport a été déposé au conseil d'administration de la Conférence qui souhaitait d'ailleurs entamer des discussions avec les *leaders* innus sur les propositions du plan d'action d'harmonisation entre les peuples.

Éducation

Plan d'action concerté portant sur la réussite éducative des jeunes Nord-Côtiers et Nord-Côtières

Depuis 2001, une stratégie régionale d'intervention s'est développée dans le cadre d'une entente spécifique portant sur la prévention de l'abandon scolaire 2001-2004. Le Comité RAP (Réussite-Accomplissement-Persévérance scolaire) Côte-Nord, constitué de 29 organismes, a réalisé la mise en œuvre du plan d'action et décidé de persévérer dans ses démarches. Une deuxième entente sur la réussite éducative fut signée par onze partenaires financiers, dont la Conférence qui contribue pour une somme de 60 000 \$.

Le plan d'action 2004-2007 prévoit la mise sur pied d'un fonds d'au moins 200 000 \$ pour le financement de projets pour prévenir l'abandon scolaire ainsi que des actions communes avec le milieu pour rejoindre les entreprises, les parents et les jeunes. Des campagnes de promotion seront entreprises annuellement dans le but de sensibiliser la population à l'importance pour nos jeunes d'obtenir un diplôme les qualifiant à occuper des emplois dans les entreprises nord-côtières. Un site Internet est d'ailleurs disponible pour suivre les réalisations du Comité RAP Côte-Nord, soit le www.cegep-baie-comeau.qc.ca/comiterap. La Conférence assure la gestion administrative de l'enveloppe financière de l'entente et de sa ressource professionnelle.



La formation et la recherche universitaires sur la Côte-Nord

La rédaction d'un argumentaire régional en 2003 et le dépôt d'un mémoire dans le cadre de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités en 2004 avaient permis de définir les enjeux du développement de l'enseignement supérieur auxquels la région est confrontée. La Côte-Nord se différencie des autres régions principalement par sa faible proportion de la population détenant un diplôme universitaire, soit 6,9 % comparativement à 14 % pour l'ensemble du Québec.

À l'hiver 2005, la Conférence s'est engagée dans une réflexion qui a comme objectif de se familiariser avec les enjeux du développement de la formation et de la recherche universitaires sur la Côte-Nord. La Conférence aspire à ce que la région soit supportée au même titre que les autres régions du Québec en termes d'accessibilité à la formation et à la recherche universitaires.

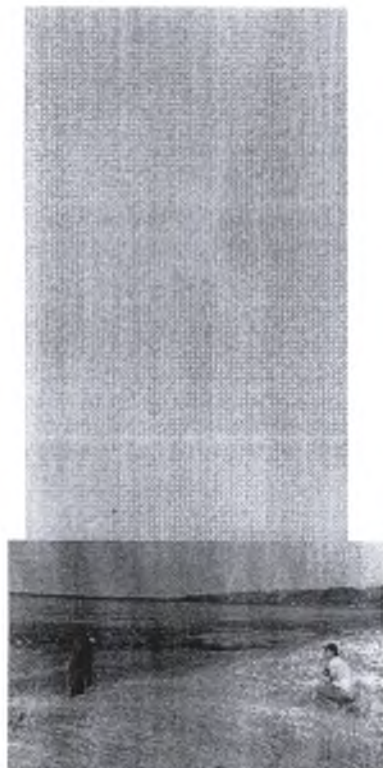
Environnement

Érosion des berges

En mars 2000, la Conférence et les six ministères les plus souvent interpellés par la problématique de l'érosion des berges concluaient une entente spécifique qui a pris fin en janvier 2004. L'étude a permis d'améliorer les connaissances, d'établir un diagnostic de l'état des berges, de proposer des mesures de protection et d'aménagement et de produire trois types de cartes pour l'ensemble de la Côte-Nord, dont l'évolution côtière, le type de côtes et le zonage du risque.

Un comité de lecture du rapport, mis en place en 2005, terminera bientôt ses travaux, ce qui devrait permettre la diffusion du rapport « Évaluation préliminaire du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord du Saint-Laurent » de même qu'un document synthèse.

Parallèlement, la Conférence a accordé une aide financière de 15 000 \$ à l'Université du Québec à Rimouski pour effectuer le suivi des bornes implantées dans le cadre de l'entente. Finalement, la Conférence a fait des représentations auprès des autorités gouvernementales afin que l'on dote la région de spécialistes pour accompagner les municipalités et les populations concernées et que l'on poursuive les actions de communication et la diffusion de l'information sur cette problématique.



Compétitivité des entreprises de sciage de la Côte-Nord

Le Conseil régional de développement de la Côte-Nord avait réalisé en 2002 une étude qui démontrait les difficultés de compétitivité de l'industrie du bois de sciage de la Côte-Nord. Suite à la réalisation de cette étude démontrant que les difficultés s'expliquent en grande partie par les particularités du territoire, des démarches ont été entreprises auprès du ministère des Ressources naturelles afin de trouver des solutions et améliorer la situation des scieries en région.

La Conférence a poursuivi, durant la dernière année, le travail amorcé à l'époque. De concert avec les intervenants forestiers et économiques, la Conférence a coordonné la rédaction d'un plan d'action contenant des mesures permettant de diminuer les coûts d'opération forestière. Le plan d'action a été présenté au ministre responsable de la Côte-Nord, monsieur Claude Béchar. Le gouvernement procédera à l'analyse du rapport et devrait revenir auprès de la Conférence et des intervenants forestiers pour définir les mesures qui seront mises en place et qui permettront aux entreprises de concurrencer à armes égales avec les scieries des autres régions.

Mesures d'atténuation de l'impact de la réduction de 20 % de la possibilité forestière

Suite au dépôt du rapport de la *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe)*, le gouvernement du Québec a adopté la loi 71 mettant en application une des recommandations, soit celle de réduire, à compter du 1^{er} avril 2005 et pour les trois prochaines années, la possibilité forestière d'ici à ce que le ministère des Ressources naturelles raffine le calcul de la capacité des forêts publiques du Québec.

Pour la Côte-Nord, l'application de la loi 71 se traduit par une réduction de 18 % de la possibilité forestière, soit près d'un million de m³ de bois. Devant les conséquences que devrait entraîner cette réduction des activités forestières pour les entreprises, les travailleurs et les collectivités, le gouvernement a procédé à une consultation des intervenants forestiers puis a mandaté la Conférence pour produire un plan d'action visant à atténuer les impacts de la réduction de la possibilité forestière pour la région.

La Conférence a coordonné la rencontre de consultation qui a permis de sensibiliser les instances gouvernementales et les ministres présents sur l'impact de la réduction pour la région et sur les particularités de la forêt nord-côtière. La Conférence orchestre également l'élaboration du plan d'action, de concert avec les principaux intervenants du secteur forestier et des acteurs économiques et politiques. Le plan, déposé au gouvernement, présente des avenues pour dynamiser



l'industrie forestière, tirer le maximum de la forêt et permettre une plus grande place aux acteurs de la région dans la gestion de la forêt publique.

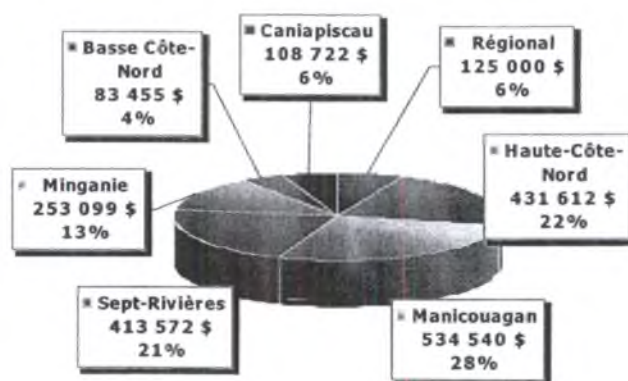
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier est un fonds qui vise à accorder des aides financières à des projets se déroulant en milieu forestier et visant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier, l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. À l'été 2004, le ministère des Ressources naturelles décidait de déléguer le volet II du Programme à la Conférence qui avait, quant à elle, le mandat de désigner les instances locales et régionales qui en assumeraient la gestion.

Ainsi, pour la Côte-Nord, ce sont les cinq MRC et le territoire de la Basse Côte-Nord, ainsi que la Conférence pour les projets régionaux, qui ont été désignés pour assumer la gestion du Programme. La répartition de l'enveloppe de 1 950 000 \$ s'est faite entre les MRC suite à un consensus régional à partir de différents critères.

Une enveloppe de 125 000 \$ a été réservée pour le soutien à des projets régionaux. La Conférence, pour sa part, assure le suivi de ces projets. En plus, elle procède à la sélection des projets retenus dans le cadre du volet II du Programme.

Ainsi, le Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord s'est vu accorder une somme de 51 300 \$ pour son fonctionnement. Une aide financière de 35 000 \$ fut attribuée à l'Association forestière Côte-Nord pour faire la promotion des métiers forestiers sur la Côte-Nord. Les MRC de Sept-Rivières et de Minganie ont reçu conjointement une somme de 23 450 \$ pour leur permettre de finaliser les travaux menant à la délégation des terres publiques intramunicipales. Finalement, une enveloppe de 9 000 \$ fut allouée à l'Association des pourvoiries de la Côte-Nord pour l'accompagner dans ses démarches pour une gestion intégrée des ressources.



Formation et main-d'œuvre

Recrutement et rétention de la main-d'œuvre

La Conférence coordonne un comité régional qui travaille à la mise en œuvre d'un plan d'action concerté. Par ce projet, le comité régional veut s'assurer, d'une part, de travailler en amont pour répondre aux besoins en fonction de la pénurie de main-d'œuvre prévisible et aux difficultés de recrutement actuellement vécues par les entreprises et les organismes de la Côte-Nord. D'autre part, il vise à promouvoir la Côte-Nord et ses territoires en lui donnant une image régionale de marque. Pour soutenir cette stratégie régionale, le Conseil régional de développement de la Côte-Nord de l'époque et le Forum jeunesse Côte-Nord avaient chacun investi 75 000 \$ pour une entente régionale totalisant 150 000 \$.

Le comité régional a travaillé sur un plan d'action 2005-2006 qui consiste à doter la région d'outils de communication dynamiques afin de faciliter les démarches de recrutement de la main-d'œuvre. Des capsules vidéo et des imprimés seront produits afin de diffuser une image cohérente et propre à la région aux divers publics tout en permettant de faire découvrir les styles de vie que l'on retrouve sur la Côte-Nord. Ceux-ci montreront également les défis stimulants et les opportunités d'emplois qui existent dans les différents secteurs d'activités.

Gouvernance et régionalisation

Forum « Place aux citoyens »

Dans le cadre de l'initiative « *Briller parmi les meilleurs* » du gouvernement du Québec, une série de forums de discussion se sont tenus de mai à septembre 2004 dans toutes les régions du Québec. Les forums « *Place aux citoyens* » étaient la première étape d'une série de consultations qui se sont poursuivies avec la rencontre des présidents et des présidentes des conférences régionales des élus avec le premier ministre et finalement complétées avec la tenue du « *Forum des générations* ».

La Conférence s'est vu confier le mandat d'organiser le forum « *Place aux citoyens* » qui s'est déroulé le 13 juin 2004 à Sept-Îles. Les participants et participantes qui avaient droit de parole étaient choisis comme suit : 51 personnes représentant les élus et *leaders* régionaux et 37 citoyens et citoyennes sélectionnés de façon aléatoire. Ceux-ci ont fait part de leurs inquiétudes, opinions et recommandations sur la santé et les services sociaux, sur l'éducation et la formation, sur le développement économique et régional, le développement durable ainsi que sur le développement social et la famille.



- **Encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région de concert avec les partenaires locaux et régionaux**

PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR CONTRER L'EXODE DES JEUNES

Une centaine d'intervenants de la région se sont présentés à la rencontre de travail pour la mise en place du plan d'action régional pour contrer l'exode des jeunes qui se tenait en novembre 2003 à Sept-Îles. Un comité de suivi a alors été mis en place dans chacune des cinq MRC de la région et sur le territoire de la Basse Côte-Nord pour assurer la mobilisation et la concertation des intervenants locaux au niveau du dossier de la migration des jeunes.

Les comités de suivi étaient assujettis d'un fonds de 103 000 \$ pour la réalisation d'actions en partenariat avec les organisations du milieu. Suite à la mobilisation et à la concertation réalisées depuis la mise en place des comités de suivi, le Forum jeunesse Côte-Nord a convenu de bonifier les enveloppes de ceux-ci pour un montant de 210 000 \$ supplémentaire. C'est donc une enveloppe totale de 313 000 \$ qui est disponible pour l'ensemble des comités de suivi de la région, soit un montant de 52 000 \$ pour chacune des MRC. Les prochaines actions du Forum jeunesse porteront sur la mise en place d'une entente régionale sur le dossier de la migration des jeunes.

SALON DE LA JEUNESSE

Suite à une association entre l'organisme Défis-jeunesse de Sept-Îles et le Forum jeunesse, ainsi qu'une concertation avec les organismes de la région, il fut convenu de travailler à la réalisation d'un événement régional jeunesse qui favoriserait la participation des jeunes de la Côte-Nord.

Le premier Salon jeunesse Côte-Nord, qui se tiendra les 12, 13 et 14 mai 2006 à Sept-Îles, comprendra donc quatre volets. D'abord, un volet *informatif* vise à renseigner les jeunes, plus spécifiquement sur le marché de l'emploi et sur les formations disponibles. Ensuite, un volet *préventif* fait connaître aux jeunes les ressources disponibles sur la Côte-Nord concernant certaines problématiques touchant particulièrement les jeunes. De plus, un volet *participatif* permet à la jeunesse nord-côtière de s'exprimer et de communiquer ses passions, ses valeurs et ses préoccupations. Finalement, un volet *divertissement* propose divers spectacles d'artistes locaux et d'artistes reconnus.

RASSEMBLEMENT JEUNESSE QUÉBÉCOIS

Le Forum jeunesse Côte-Nord a également participé au premier *Rassemblement jeunesse québécois* qui s'est tenu à Alma les 3, 4 et 5 septembre 2004. L'événement a permis à plus de

300 jeunes de moins de 35 ans de toutes les régions du Québec de définir leur vision, les grandes orientations et les priorités d'actions de la jeunesse pour l'avenir de la société québécoise.

● *Exercer un rôle-conseil en matière jeunesse*

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE MAINTIEN ET LE RETOUR DES JEUNES EN RÉGION

De concert avec les régions bénéficiant de cette mesure, le Forum jeunesse Côte-Nord a également participé à la mobilisation des acteurs de la région pour la reconduction du crédit d'impôt pour le maintien et le retour des jeunes en région. Notons que pour l'année 2003-2004, 170 jeunes nord-côtiers auraient bénéficié de cette mesure pour un montant totalisant 1,1 million \$.

Rappelons que le Forum jeunesse Côte-Nord participe activement, en collaboration avec la Conférence, aux travaux du *Comité RAP Côte-Nord*, au comité régional de *recrutement et rétention de la main-d'œuvre stratégique*, au comité régional *En avant toutes!*, au *Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés* ainsi qu'au comité sur le *sentiment d'appartenance*.

● *Coordonner les services d'information et de référence aux jeunes de la région ainsi que la mise à jour du Portail jeunesse*

PORTAIL JEUNESSE (CONTACT JEUNESSE)

Le Forum jeunesse est interpellé par le Secrétariat à la jeunesse pour mettre en place un service d'information et de référence destiné aux jeunes de la région. Le Forum travaille donc à coordonner les services d'information et de référence ainsi qu'à la mise à jour du *Portail jeunesse* destiné aux jeunes de la région. Cet outil leur permettra, entre autres, d'avoir accès rapidement aux organismes qui ont des activités et des programmes les rejoignant.

Pêches

Réseau express maricole

Lors du *Forum des pêches et de l'aquaculture*, organisé par la direction régionale de la Côte-Nord du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et qui s'est tenu à Baie-Comeau à la fin de novembre 2004, il fut convenu de mettre en place un *réseau express maricole* sur la Côte-Nord. Cette entité a pour mandat d'échanger de l'information sur l'état d'avancement, l'analyse technique ou financière, les hypothèses de cheminement



décisionnel et autres aspects pertinents des projets maricoles. Le mandat complémentaire du *réseau express maricole* consiste également à faciliter la coordination des interventions auprès des ministères et organismes provinciaux et fédéraux pour en accélérer leur concrétisation.

Comité d'intérêt public - Émission des permis d'usines de pêche

La Conférence désigne son directeur général pour participer au comité d'intérêt public dont le mandat est d'analyser les demandes de permis des usines de transformation de la pêche et de soumettre, au besoin, des recommandations au Ministre. Le comité a d'ailleurs eu à intervenir à différentes reprises auprès du Ministre, notamment sur plusieurs demandes en provenance de la Côte-Nord.

Planification stratégique de Technopole maritime du Québec (TMQ)

Technopole maritime du Québec a pour mission de façonner un environnement favorable au développement durable des sciences de la mer sur le territoire du Québec maritime, soit les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, et en affirmer le rôle sur les scènes nationale et internationale. La Conférence a participé à la démarche visant à définir les orientations de TMQ pour son prochain plan de développement et pour positionner l'organisme au sein du *cluster Ressources, sciences et technologies marines* (grappe industrielle).

Technologie

Étude sur l'innovation dans les entreprises

La Côte-Nord est l'une des régions les moins diversifiées, c'est-à-dire que sa base économique est reliée à un nombre plus concentré de secteurs d'activités. C'est dans ce contexte que la région s'est dotée de plusieurs outils permettant d'entreprendre un virage de diversification et d'innovation dans les entreprises : le Centre de recherche Les Buissons, le Centre aquacole de la Côte-Nord, le Centre d'aide technologique aux entreprises, le Centre collégial de transfert technologique du Cégep de Baie-Comeau, le Service d'actions entrepreneuriales de Manicouagan, entre autres, qui oeuvrent en ce sens.

Pour planifier les prochaines interventions régionales et favoriser l'innovation en région, notamment dans les entreprises, la Conférence, grâce à une contribution initiale de 30 000 \$ bonifiée à 50 000 \$ en avril 2005, a initié la réalisation d'une étude qui viendrait positionner l'innovation dans la région et proposer des

recommandations quant aux prochaines interventions à planifier. Le contenu de l'étude, qui devrait être complétée à l'automne 2005, viendra alimenter le prochain plan quinquennal en matière d'innovation technologique en entreprise.

Table Innovation

La Conférence participe à la Table Innovation qui sert de lieu d'échange sur la recherche et le développement et qui regroupe les organismes reliés directement ou indirectement à l'innovation (centres de recherche, cégeps, centres locaux de développement, Centre aquacole Côte-Nord, etc.) de même que les directions ministérielles et sectorielles.

Au cours de la dernière année, un plan fut élaboré afin de définir les actions à entreprendre à court, moyen et long termes pour sensibiliser les entreprises à l'importance d'innover.

Tourisme

Projet récréotouristique suprarégional Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord

Le projet consiste à développer un produit récréotouristique suprarégional, de calibre international, intégrant et développant le potentiel touristique de la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, incluant l'île d'Anticosti. Le projet prévoit le développement et la mise en valeur d'activités touristiques et écotouristiques de ces régions comprenant une liaison maritime.

La Conférence assume la coordination et le suivi administratif du projet suprarégional qui se concrétiserait par la mise en place d'infrastructures d'accueil et d'activités à l'île d'Anticosti, par la mise en réseau des parcs fédéraux et provinciaux de ces territoires et, finalement, par le développement et la mise en service d'une liaison maritime interrives donnant accès à ces infrastructures.

Transport

Concertation régionale sur le transport

Au printemps 2005, la Conférence a tenu une séance de travail qui visait, d'une part, à échanger sur l'ensemble des dossiers de transport sur la Côte-Nord et, d'autre part, à examiner et à convenir de la façon de faire progresser ces dossiers.



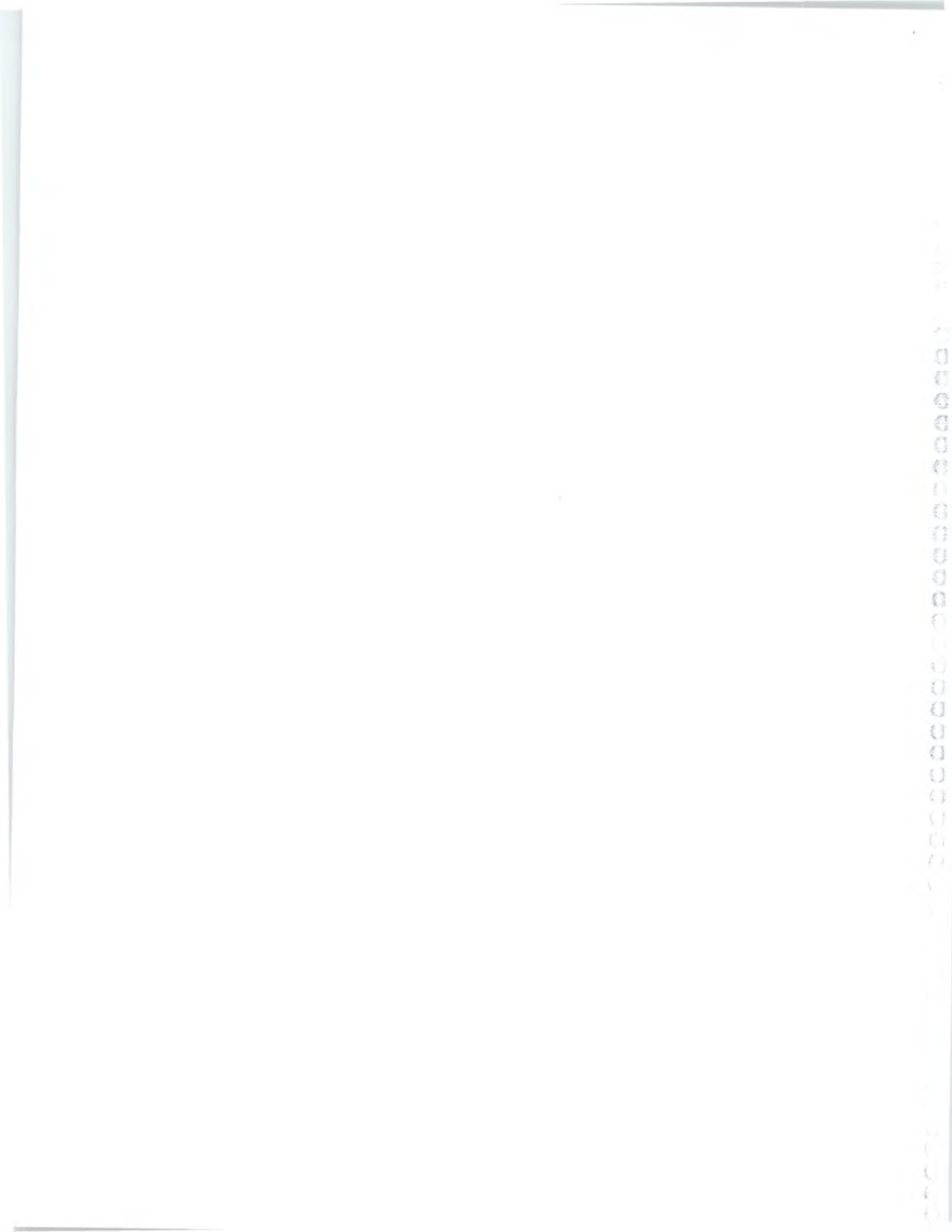
La Conférence souhaite que les gouvernements fédéral et provincial s'engagent dans le développement du réseau routier du Nord-Est canadien en désenclavant les communautés et en améliorant l'accès au territoire de la Côte-Nord. Pour y arriver, la Conférence cible la réalisation de trois projets majeurs que sont le prolongement de la route 138 vers Blanc-Sablon, la construction d'un pont sur la rivière Saguenay à la hauteur de Tadoussac ainsi que l'amélioration de la route 389 vers le Labrador.

La Conférence croit qu'une stratégie commune interpellera davantage les gouvernements et permettra à tous les Nord-Côtiens et Nord-Côtières de s'identifier à un grand projet mobilisateur et essentiel au développement de la Côte-Nord. La Conférence assure la concertation entre les trois coalitions des projets en vue de soutenir l'avancement desdits dossiers dont, entre autres, le dépôt à l'automne 2005 d'un plan d'action régional.

A black and white photograph of a rocky coastline. In the foreground, there is a field of tall, thin grass. The middle ground shows a sandy or rocky shore with some small rocks and patches of vegetation. In the background, there are larger, craggy rock formations. The sky is not clearly visible, appearing as a light, hazy area.

SECTION *III*

***Produire des avis
et des mémoires pour
faire valoir les
intérêts de la
Côte-Nord***



Les avis et mémoires de la Conférence

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a été interpellée, au cours de cette dernière année, pour faire valoir les intérêts des Nord-Côtiens et des Nord-Côtières dans plusieurs dossiers déterminants. Ainsi, des *avis et mémoires relatant les préoccupations et présentant les réflexions et les opinions qui font consensus au sein des instances régionales* ont été déposés concernant les dossiers suivants :

Consultation sur l'avenir de Télé-Québec

Le gouvernement du Québec a mandaté un groupe de travail chargé de lui soumettre des recommandations quant au devenir de la télévision publique québécoise. Le comité a tenu une consultation publique nationale afin de permettre aux groupes et individus intéressés à venir exprimer leur point de vue sur l'avenir de Télé-Québec.

La Conférence a déposé un mémoire au comité de travail dans lequel elle soulignait l'importance que le réseau fasse une plus grande place aux régions dans sa programmation et qu'il soit davantage présent sur la Côte-Nord, entre autres, en produisant des émissions à partir d'ici. La Conférence signalait l'importance que la télévision publique puisse pallier le peu de productions dans les régions du Québec, hormis les centres urbains de Montréal et Québec. Dans son rapport, le comité a notamment soumis des recommandations quant au rôle des régions pour la société d'État.

Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques

Dans le débat ayant entouré le projet du Suroît quant à la capacité d'Hydro-Québec à fournir les besoins en électricité du Québec et l'opportunité d'exporter davantage la production énergétique, le gouvernement du Québec a tenu une commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques.

La Conférence a déposé un mémoire, fruit d'une concertation régionale avec les intervenants politiques, économiques et environnementaux, dans lequel elle soulignait l'importance que le gouvernement du Québec relance les grands projets hydroélectriques, dont ceux de la *rivière La Romaine* et de *Petit-Mécatina*. La Conférence a aussi exprimé le souhait que le gouvernement du Québec se dote d'une stratégie de développement économique à partir de cette richesse naturelle qu'est l'hydroélectricité. Dans le même ordre d'idées, la Conférence a conclu qu'il était économiquement et socialement plus rentable pour le Québec de répondre aux besoins des entreprises d'ici

et de créer des emplois au Québec plutôt que d'exporter la ressource. Finalement, la Conférence a revendiqué que la Côte-Nord puisse profiter davantage du fait qu'elle produit près du tiers de l'énergie du Québec, notamment en privilégiant les entreprises de la région qui ont des besoins criants en énergie.

Avis à la Régie de l'énergie

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a demandé un avis à la Régie de l'énergie sur la consommation d'énergie par les grandes industries. Le mandat visait, d'une part, à clarifier l'encadrement légal et réglementaire applicable aux grands consommateurs industriels d'électricité. D'autre part, l'avis devait étudier l'impact pour les consommateurs d'électricité, et pour l'ensemble de la société québécoise, de fournir d'importantes quantités d'électricité à une même entreprise.

La Conférence a déposé un mémoire à la Régie de l'énergie considérant l'enjeu pour la région de la desserte des grandes entreprises énergivores. Le mémoire déposé par la Conférence réaffirmait les principaux éléments soumis par la région à la Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques.

Consultation sur la conciliation travail-famille

La Conférence a soumis des propositions quant à une éventuelle politique de conciliation travail-famille. Ces recommandations étaient présentées dans le cadre de la consultation gouvernementale qui devrait se traduire, en 2005, par une politique québécoise en matière de conciliation travail-famille.

La Conférence a exprimé l'importance de documenter la problématique puis de sensibiliser et concerter les intervenants concernés, notamment les syndicats, les entreprises et les municipalités. De plus, la Conférence évoquait l'importance de mettre l'accent sur la promotion et l'accompagnement des municipalités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques familiales. La Conférence a également suggéré de poursuivre l'adaptation des services de garde pour répondre davantage aux besoins des familles de la Côte-Nord. Finalement, la Conférence a souhaité établir un partenariat avec le gouvernement en ce qui concerne la famille et l'enfance.

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise

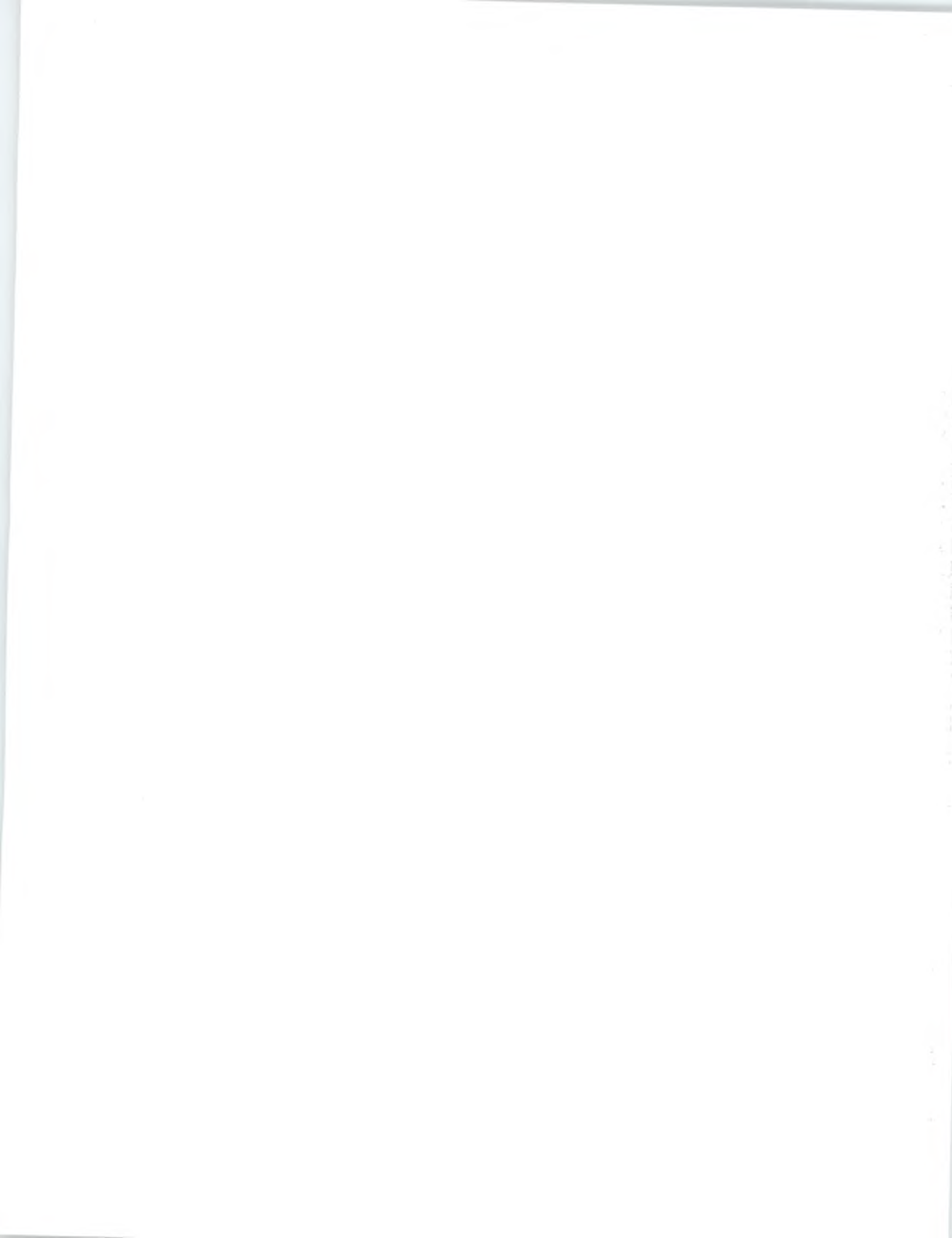
Récemment, le gouvernement du Québec a mis en place une commission chargée d'examiner l'état de la forêt publique et de la gestion de cette richesse naturelle. La *Commission d'étude sur la*



gestion de la forêt publique québécoise, communément appelée la *Commission Coulombe*, a déposé son rapport en décembre 2004. Le document contenait plus de 80 recommandations invitant le gouvernement à modifier l'approche préconisée actuellement, notamment en confiant plus de responsabilités aux régions.

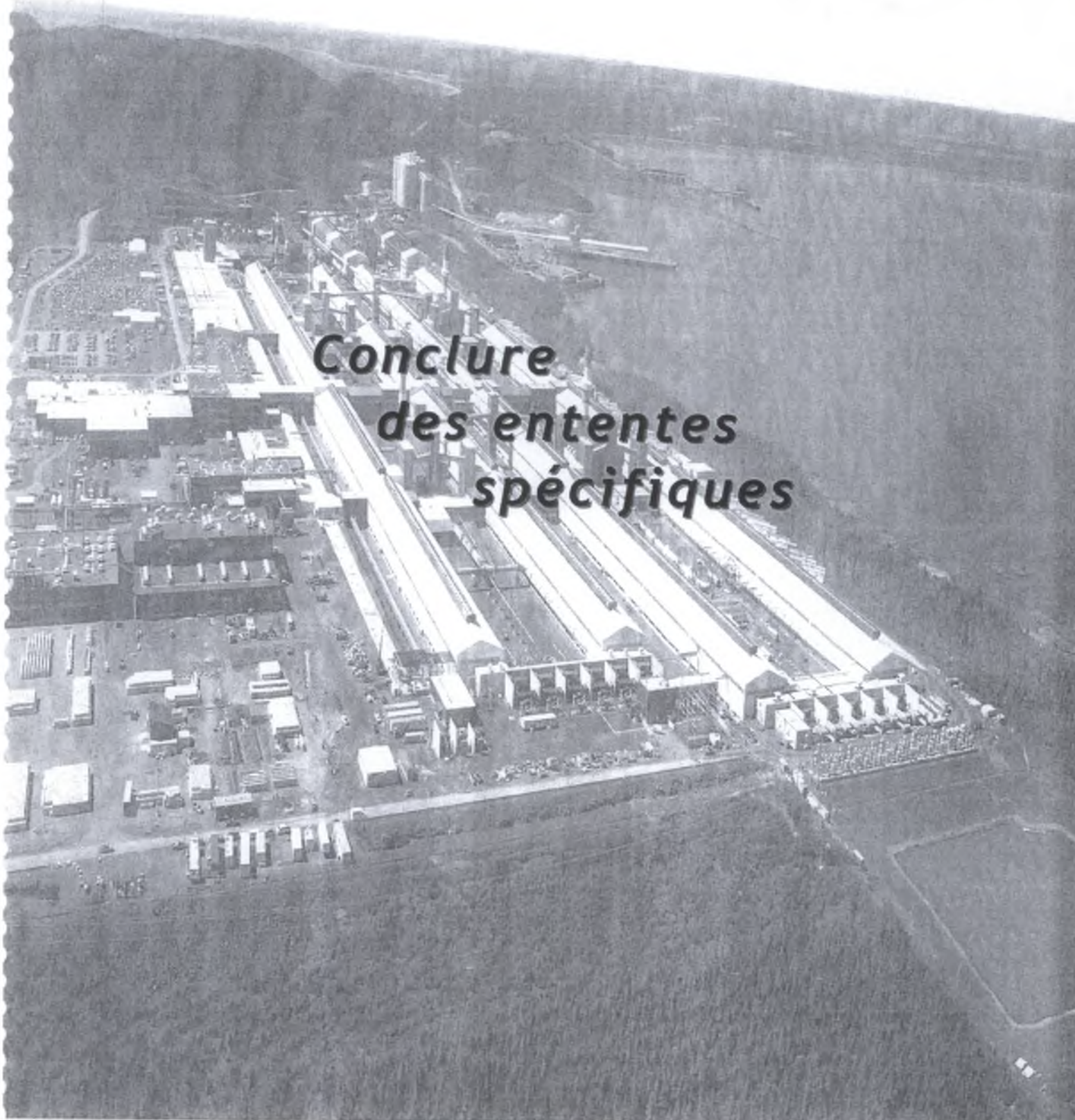
Dans le cadre de cette commission, la Conférence a collaboré à la tenue d'une séance de consultation sur la Côte-Nord. De plus, la Conférence a produit et présenté deux mémoires lors de cette commission. Le premier porte sur les difficultés de l'industrie du bois de sciage et le second suggère à la Commission des mesures permettant à la région de pouvoir jouer un plus grand rôle dans la gestion de la forêt nord-côtière.





SECTION *IV*

**Conclure
des ententes
spécifiques**

An aerial photograph of a large industrial complex, possibly a steel mill, featuring several long, parallel buildings and a large open area. The text "Conclure des ententes spécifiques" is overlaid on the image.

Les ententes spécifiques

La Conférence, à titre d'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional, peut conclure des *ententes spécifiques* avec les ministères, les organismes gouvernementaux et, le cas échéant, avec d'autres partenaires.

Les ententes spécifiques ont comme principales caractéristiques :

- d'associer le gouvernement et la Conférence dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'intervention, de mesures ou de projets convenus en commun;
- de traduire, sous forme d'engagements mutuels, la contribution du gouvernement et de la région à la réalisation du plan quinquennal de développement;
- de porter, en priorité, sur des actions et interventions structurantes ou qui impliquent des dérogations majeures aux politiques ainsi qu'au cadre normatif des programmes des ministères et organismes gouvernementaux;
- de permettre l'association de plusieurs ministères ou organismes gouvernementaux dans une même entente afin d'avoir une portée multisectorielle entraînant des impacts structurants pour le développement des régions;
- d'impliquer, le cas échéant, un ou des organismes régionaux ayant leur propre engagement.

Les orientations de la Conférence relatives aux ententes spécifiques

La Conférence envisage exploiter au maximum les possibilités qu'offrent les ententes spécifiques. C'est d'ailleurs pour la conclusion de telles ententes que la Conférence souhaite utiliser principalement le Fonds de développement régional.

Les projets d'ententes spécifiques peuvent être initiés soit par le gouvernement qui désire adapter ses interventions en région, soit par la Conférence qui souhaite engager le gouvernement dans les priorités de la région, ou encore par un partenaire en région qui veut proposer une initiative structurante pour la Côte-Nord.

Les ententes spécifiques ratifiées en 2004-2005

La Conférence a ratifié deux ententes spécifiques au cours de l'année 2004-2005 et compte accélérer le rythme dans les prochains mois, en lien avec l'application du plan quinquennal de développement et les travaux préalables nécessaires à son élaboration.



Culture et communications

ENTENTE SPÉCIFIQUE PORTANT SUR L'AMÉLIORATION ET LA DIFFUSION DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE SUR LA CÔTE-NORD

Le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, le ministère de la Culture et des Communications et la Conférence ont ratifié une entente de trois ans visant à améliorer la pratique artistique dans la région. De façon concrète, l'entente permet la création d'un fonds d'un quart de million de dollars pour soutenir des projets qui contribueront à promouvoir la création artistique, à soutenir la professionnalisation des artistes de la région et à mettre en valeur l'identité nord-côtière.

Le premier appel de projets de cette entente s'est déroulé à l'hiver 2005 alors que six projets ont bénéficié de bourses totalisant près de 80 000 \$.

Ainsi, Mme Myriam Caron, de Sept-Îles, a reçu une aide de 15 000 \$ pour un projet en arts médiatiques. Deux projets en arts visuels ont été retenus : Mme Chantal Harvey, de Baie-Johan-Beetz, a obtenu une bourse de 15 000 \$ tandis qu'une autre somme de 15 000 \$ a été attribuée à M. Serge Jauvin, de Colombier. L'ensemble indépendant de danse de Sept-Îles a pu bénéficier aussi de 15 000 \$. L'artisane joaillière de Pointe-Lebel, Mme Carolle Desjardins, a profité d'une aide financière de 7 910 \$ et M. Jacques Proulx de Sept-Îles, a pu compter sur une bourse de 11 220 \$ pour réaliser un projet musical.

Négociations autochtones

ENTENTE SPÉCIFIQUE PORTANT SUR UN MÉCANISME DE CONSULTATION DES POPULATIONS RÉGIONALES DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES INNUS

Dans le cadre des négociations entre les Premières nations innues et les gouvernements du Québec et du Canada, une équipe de représentation des régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été mandatée pour faire valoir les intérêts des populations non autochtones à la Table centrale de négociations. À cet effet, le Secrétariat aux affaires autochtones et la Conférence ont signé une entente visant à doter la Côte-Nord d'un adjoint au délégué régional pour la consultation et la négociation.

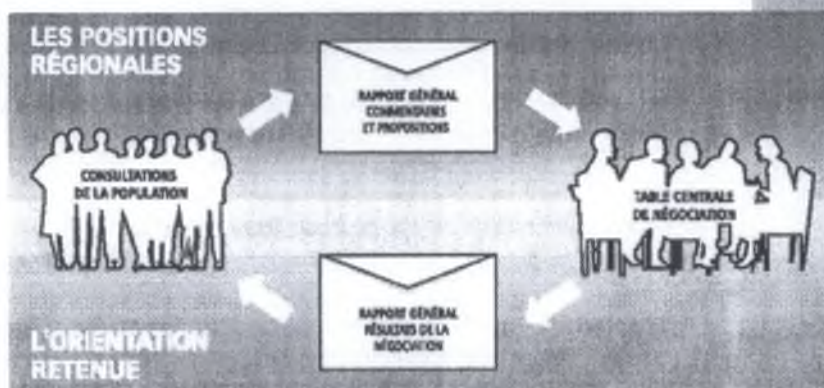


Le délégué régional et le coordonnateur, en collaboration avec le représentant des régions, ont pu mettre en place un processus de consultation en amont de la négociation. C'est sous le thème du « bon voisinage » que s'est déroulée la première consultation régionale lors de laquelle plus de 280 organismes nord-côtiers ont été invités à participer. L'équipe régionale a rencontré quelque 40 organismes d'août 2004 à février 2005. À cet effet, un premier bulletin d'information sur la négociation (*L'INFO-NÉGO*) a été expédié dans tous les ménages de la région.

Les commentaires recueillis lors de la consultation, tout autant que les informations émanant des mémoires présentés à la Commission parlementaire de janvier 2003, ont été rapportés et colligés à la base de données régionale. Par la suite, les propositions et positions qui font consensus auprès des intervenants des deux régions ont été consignées au premier *Rapport général de consultation* puis déposées et discutées avec le négociateur spécial du gouvernement du Québec.

Seulement trois rencontres de négociation ont eu lieu depuis l'automne 2004. Elles ont principalement porté sur un échange d'informations et sur une mise à jour à l'intention des neuf communautés innues, maintenant toutes présentes à la Table centrale, puis sur le document préliminaire de consultation du « bon voisinage » ainsi que sur la participation réelle des Innus dans le cadre du projet-pilote du Plan d'affectation des terres publiques (PATP) du ministère des Ressources naturelles.

D'autres dossiers, en périphérie de la négociation, ont également occupé cette première année d'activités. Entre autres, l'agrandissement de Uashat-Maliotenam à Sept-Îles et celui prévu de Nutashkuan, versus les résidents de Pointe-Parent, l'injonction du chef de bande de Betsiamites contre Kruger et le gouvernement du Québec ainsi que certains dossiers en Haute-Côte-Nord, dont la mise en place des bases d'un projet-pilote de partenariat de développement économique Innus/non autochtones.



Le suivi des ententes spécifiques ratifiées par le Conseil régional de développement de la Côte-Nord

Les ententes spécifiques ratifiées par l'ancienne entité du Conseil régional de développement de la Côte-Nord, qui ne sont pas encore expirées, seront maintenues et la Conférence respectera tous les engagements pris en ce sens. Les ententes spécifiques encore en vigueur en 2004-2005 étaient les suivantes :

Agriculture

LE CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS

Le Centre de recherche Les Buissons, situé à Pointe-aux-Outardes, réalise des études sur la pomme de terre et sur les petits fruits nordiques. Fondée en 1956, cette station de recherche était sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation jusqu'à ce qu'une entente intervienne en 2000 afin de confier la gestion des activités à une corporation du milieu.

L'entente permettait au Centre de diversifier ses opérations et de réaliser des activités de recherche, de développement et de transfert technologique dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, notamment en faisant une plus grande place à la recherche sur les petits fruits. L'entente prévue initialement sur cinq ans devait se terminer le 31 mars 2005, mais elle est actuellement en période de renouvellement.

Devant l'importance que le Centre accorde à la recherche, la Conférence a étroitement collaboré à la réalisation d'un plan de relance qui a été présenté aux partenaires du Centre. La Conférence a notamment prêté les services de son adjointe administrative afin de clarifier la situation financière de l'organisme et alimenter son conseil d'administration dans ses décisions concernant la relance du Centre. De plus, la Conférence a convenu d'investir, selon certaines conditions, une somme de 415 000 \$ répartie sur cinq ans pour le financement de recherches sur les petits fruits ou autres secteurs avec potentiel.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DE PETITS FRUITS SUR LA CÔTE-NORD

L'entente a permis la mise en place d'un fonds visant à soutenir la production et la transformation des petits fruits sauvages et cultivés ainsi que le développement d'entreprises de transformation, principalement pour le bleuets, la canneberge, la chicoutai, l'airelle, la fraise et la framboise. Un comité de gestion a été formé pour

administrer le fonds. L'entente signée en 2002 prend fin au printemps 2005 et regroupe les partenaires suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Régions, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles Côte-Nord et le Conseil régional de développement. Plusieurs projets se poursuivront au courant de l'été 2005.

Culture et communications

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET AUTOCHTONES

La Société de communication Atikamekw-Montagnaise, le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Conseil régional de la culture et des communications ainsi que le CRD ont conclu une entente visant à mieux outiller les médias communautaires et autochtones et à leur permettre d'opérer dans un meilleur environnement. L'entente, d'une durée d'un an, permet l'embauche d'une personne exclusivement dédiée au soutien aux médias.

Parallèlement à l'entente, le MCC et la Conférence ont conclu un partenariat qui permet d'appuyer les projets des médias communautaires de la Côte-Nord. Les projets soutenus visent essentiellement l'acquisition d'équipements facilitant les activités des médias.

Promoteur	Aide accordée	Part du promoteur
Télévision régionale de la Péninsule inc.	994 \$	331 \$
La Télévision du Littoral inc.	7 433 \$	2 478 \$
La Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	10 109 \$	3 369 \$
La Radio communautaire de Rivière Saint-Augustin inc.	3 168 \$	1 056 \$
Radio Anticosti	8 816 \$	2 939 \$
Journal des villes nordiques - <i>Le Traité d'union du Nord</i>	1 115 \$	371 \$
Total	31 635 \$	10 544 \$

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL PAR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS MINEURS

L'entente, d'une durée de trois ans, visait à soutenir le développement culturel régional, plus spécifiquement par la création d'un fonds de 200 000 \$ pour l'acquisition d'équipements culturels mineurs. Les partenaires associés à cette entente étaient le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Régions et le CRD.

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord s'est joint à titre de responsable de la mise en œuvre du programme. Au total, 21 promoteurs ont pu bénéficier de l'entente qui s'est terminée en mars 2004, mais qui a fait l'objet d'un suivi de la Conférence jusqu'en octobre 2004.

Emplois

DIVERSIFICATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE NORD-CÔTIÈRE - « EN AVANT TOUTES! »

Cette entente, ratifiée en février 2003, a pour objectif de sensibiliser et de promouvoir la diversification professionnelle auprès de la population nord-côtière et de la future main-d'œuvre féminine en processus de choix de carrière, particulièrement dans les métiers spécialisés et techniques en pénurie ou ceux reliés aux secteurs d'activités qui caractérisent chacune des MRC.

Le comité régional « En avant toutes! » est composé des organismes spécialisés en emplois non traditionnels, soit Emploi-Québec, les collèges, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation. L'entente est d'une durée de trois ans et se chiffre à tout près de 425 000 \$ en ressources financières et techniques. Elle vise à informer, sensibiliser et stimuler le choix de formation, à faciliter l'intégration en emploi et à favoriser le maintien dans ces emplois.

La mise en œuvre d'un réseau régional efficace d'intervention est stimulée par l'Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord, réalisée par Emploi-Québec et Développement des ressources humaines Canada, dont les résultats démontrent une éventuelle pénurie de main-d'œuvre dans les prochaines années pour les emplois spécialisés et techniques.

Forêt

MÉCANISMES DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE FORESTIER - TABLE FORÊT

Le ministère des Ressources naturelles et le CRD de la Côte-Nord ont ratifié, en 2001, une entente de cinq ans dans laquelle les deux parties s'engagent à collaborer à l'organisation d'une table d'information et de concertation. La *table forêt* réunit annuellement, et ce depuis près d'une décennie, les intervenants du secteur forestier et permet de faire le bilan de l'année précédente dans l'industrie en plus d'analyser les perspectives. L'événement constitue également un forum pour échanger sur les enjeux reliés à la forêt.

Les 12 et 13 novembre dernier s'est tenu le rendez-vous annuel de la *table forêt* réunissant 71 intervenants des différents secteurs d'activités liés à la forêt. Au programme, une douzaine de conférenciers ont échangé avec l'auditoire sur différents thèmes, dont : la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Université Laval en sylviculture et faune, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, le Carrefour recherche et développement forestier (le rapport sur la valeur ajoutée : étude sur le sapin et les conclusions de l'étude sur la caractérisation des



feuillus) et l'État de situation du secteur forestier sur la Côte-Nord par le ministère des Ressources naturelles, pour ne nommer que ceux-ci.

SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT FORESTIER SUR LA CÔTE-NORD

Le Carrefour recherche et développement forestier est soutenu par son membership et grâce à une entente spécifique d'une durée de cinq ans, qui prendra fin à l'automne 2006, conclue entre le gouvernement du Québec via son Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier géré en région, le Programme Idée PME du gouvernement du Canada et par le Conseil régional de développement de l'époque.

L'entente porte sur trois volets dont le premier consiste à soutenir le fonctionnement du Carrefour recherche et développement forestier, un organisme de concertation et de représentation des intervenants forestiers dans le domaine de la recherche et développement. Le second volet vise l'implantation d'un service de veille et de transfert technologique en aménagement forestier tandis que le dernier volet consiste à identifier, analyser, explorer et promouvoir les avenues et les pistes de développement de projets à valeur ajoutée et de seconde transformation.

Les principales activités réalisées ont été le bulletin d'information, publié auprès de plus de 200 abonnés, l'identification et la priorisation de plus de dix sujets de recherche pour la région, le service de veille technologique qui est en fonction depuis mai 2003 avec près de 125 000 visiteurs et, finalement, l'organisation de colloques.

Pêches

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MARICOLE

L'entente vise à doter la Côte-Nord d'un fonds d'investissement en capital de risque pour le démarrage et la consolidation des entreprises en mariculture. Les difficultés reliées au démarrage d'une industrie et les échecs subis par des entreprises aquacoles ont amené les institutions financières à être plus réticentes à s'impliquer dans les projets en mariculture, d'où l'importance d'un tel fonds. Le fonds est administré par la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) dont sont également associés le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. L'enveloppe de la Côte-Nord s'élève à 700 000 \$. La SODIM gère également une enveloppe financière de R&D pour les trois régions maritimes et dont le montant réservé aux projets d'intérêt pour la Côte-Nord s'élève à 3,6 M\$.

La Conférence siège aux différentes instances de la SODIM, c'est-à-dire au comité d'investissement, au comité de R&D ainsi qu'au conseil d'administration. La présence de la Conférence à ces différentes



instances lui permet de représenter les intérêts de la Côte-Nord dans le domaine maricole et de positionner la région dans les dossiers d'intérêts communs aux régions du Québec maritime.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA BASSE CÔTE-NORD

L'entente visait à doter le Centre local de développement de la Basse Côte-Nord d'un agent ou d'une agente dédié(e) au développement et à la diversification de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales sur le territoire. Les objectifs de l'entente, à laquelle la Conférence contribue pour 50 000 \$ annuellement, sont :

- de favoriser la mise en place et le maintien d'un service d'aide au développement des pêches et de l'aquaculture pour l'ensemble de la Basse Côte-Nord;
- de favoriser la coordination et la concertation des intervenants du milieu des pêches et de l'aquaculture en Basse Côte-Nord;
- de favoriser la rentabilité des infrastructures existantes de transformation des produits de la pêche en vérifiant les opportunités d'y transformer d'autres produits, notamment les petits fruits.

Tourisme

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DE LA CÔTE-NORD

Les partenaires de cette entente spécifique étaient à l'origine le ministère du Développement économique et des Régions, Tourisme Québec, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale ainsi que les associations touristiques régionales de Duplessis et de Manicouagan. Un comité de gestion, formé des partenaires de l'entente, était chargé d'administrer le fonds. En mars 2004, le gouvernement du Québec annonçait le prolongement de l'entente spécifique d'une année, soit jusqu'au 31 mars 2005. Un ajout de 400 000 \$ a été injecté via le *Programme de soutien au développement de l'offre touristique*.

Ainsi, 53 projets ont été acceptés pour un investissement total de 6 703 050 \$. Ce sont 2 130 303 \$ en subventions qui ont été accordés afin de soutenir la mise en œuvre de projets de développement de l'offre touristique. Les projets de promotion totalisent 475 000 \$ et finalement, un montant de 289 908 \$, tel que prévu, a été octroyé pour le fonctionnement, la concertation et l'administration du fonds. Ces projets ont permis de créer ou de consolider 145 emplois permanents et temporaires dans le secteur touristique.

Le suivi et le soutien au fonctionnement des organismes partenaires

Entrepreneuriat

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DE LA CÔTE-NORD (CORPEX)

La Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord a comme mission d'accompagner, en partenariat avec les intervenants du milieu, les PME de la Côte-Nord dans leur croissance en favorisant l'augmentation des volumes d'exportation par la diversification de leurs marchés ainsi que le développement de leur potentiel à l'exportation.

Le Conseil régional de développement avait octroyé une aide financière de 105 000 \$ sur trois ans pour le soutien de la Corporation, jusqu'en août 2007, dans ses activités d'accompagnement aux PME, de formation, de services-conseils, de sensibilisation et d'information à l'exportation et d'identification des nouveaux créneaux commerciaux prometteurs pour les entreprises d'ici.

SOUTIEN AU FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'ENTREPRENEURSHIP AU FÉMININ (FIEF)

Le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin, fondé en 1995, est le premier au Québec dédié exclusivement aux entrepreneures. Le Fonds a pour mission d'investir financièrement dans l'entrepreneuriat féminin, de le promouvoir, de le soutenir et de le développer comme outil de création d'emplois et de développement économique durable.

L'entrepreneuriat féminin est toujours confronté à plusieurs obstacles qui freinent ces femmes entrepreneures dans leur ascension dans le monde des affaires, que ce soit l'accès limité au financement, l'absence de réseaux et de mentors ou les responsabilités familiales. À cet effet, une deuxième entente spécifique a été ratifiée dans le but d'assurer les services du FIEF et de lui permettre d'effectuer le suivi de l'enveloppe régionale d'investissement dans les entreprises. Les partenaires de l'entente sont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le FIEF Côte-Nord et la Conférence, cette dernière allouant un montant de 170 000 \$ sur deux ans.

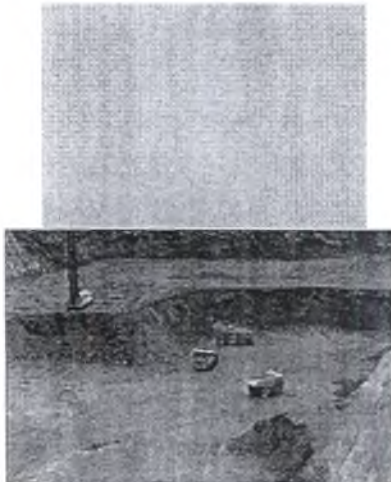


Mines

FONDS RÉGIONAL D'EXPLORATION MINIÈRE (FREM) DE LA CÔTE-NORD



FONDS RÉGIONAL D'EXPLORATION
MINIÈRE DE LA CÔTE-NORD



Le Fonds régional d'exploration minière (FREM) est un organisme à but non lucratif dont le mandat consiste à former les prospecteurs, à les accompagner dans leurs démarches de prospection et collaborer à mettre en valeur les indices minéraux les plus intéressants. Le Fonds régional est en opération depuis le début des années 90 et constitue un outil performant et essentiel pour assurer le développement du potentiel minier sur l'ensemble du territoire de la Côte-Nord. Le retrait en 2004 du financement accordé par le ministère des Ressources naturelles a mis en péril l'existence du Fonds, et ce, malgré qu'il soit l'un des seuls organismes de cette nature toujours en activité au Québec et dans un secteur reconnu comme l'un des créneaux d'excellence pour la région.

En octobre 2004, la Conférence accepte d'accorder au Fonds régional d'exploration minière une somme de 300 000 \$ à être versée de façon dégressive sur une période de trois ans. Cette contribution permet d'assurer la poursuite des activités de l'organisme qui, en contrepartie, s'engage à compléter le financement nécessaire à son fonctionnement et à trouver des nouvelles sources de financement pour appuyer la prospection dans la région.

Technologie

CENTRE D'AIDE TECHNOLOGIQUE AUX ENTREPRISES (CATE)

Le Centre d'aide technologique aux entreprises a pour mandats d'accompagner, d'animer, de sensibiliser et d'informer les PME sur la recherche et le développement; de mettre en place un service de veille et de transfert technologique aux entreprises; d'accompagner financièrement les entreprises dans leurs démarches de recherche et développement.

Le CRD a engagé un montant de 150 000 \$ sur trois ans pour soutenir les activités du Centre sur la Côte-Nord. L'entente se termine en décembre 2005. Le Centre dessert les PME manufacturières de la Côte-Nord et principalement celles reliées au créneau de *maintenance industrielle de classe mondiale*.

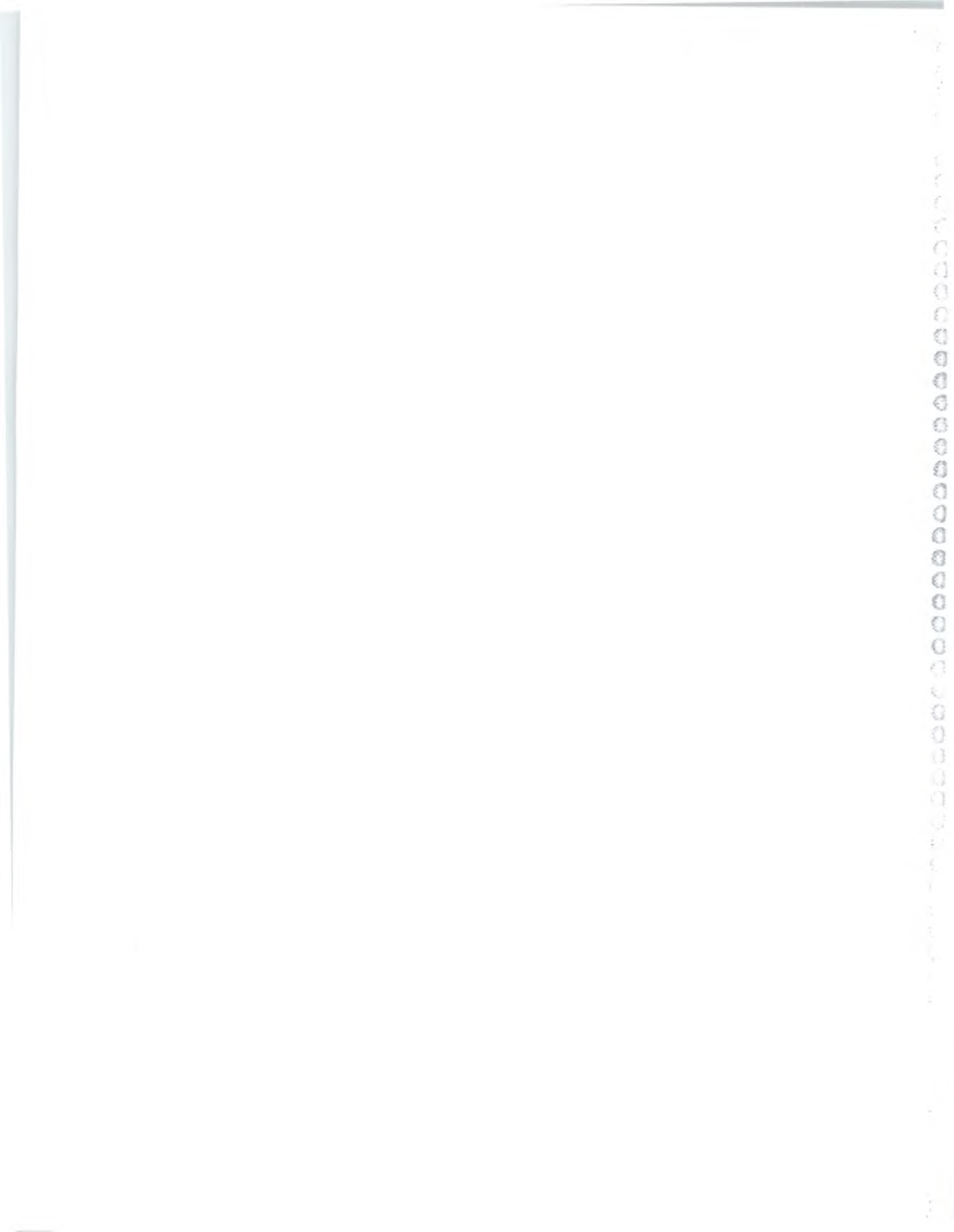
Au cours de l'année, le Centre a poursuivi son travail de promotion et de soutien auprès des PME, en plus de participer activement à plusieurs comités (ACCORD, Table Innovation, etc.). Le Centre a également contribué à l'organisation de plusieurs séances de formation dans différents domaines (aluminium, propriété intellectuelle et autres) ainsi qu'à la tenue d'un forum sur la maintenance industrielle.

SECTION V

***Le Fonds de
développement
régional (FDR)***

et

***Le Fonds
régional
d'investissement
jeunesse (FRIJ)***



Le Fonds de développement régional (FDR)

Le financement de la Conférence 2004-2005

Le *Fonds de développement régional* est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour lui permettre de réaliser ses mandats. Le Fonds permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et recherches, de projets régionaux structurants ou pour la signature d'ententes spécifiques.

La Conférence a adopté en 2004 un cadre général de gestion des divers volets budgétaires dont elle a la responsabilité. Ce cadre général résume les modalités de gestion de ses fonds, la procédure d'inscription des demandes d'aide, les diverses étapes du processus décisionnel et la mécanique de suivi administratif.

Le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 1 658 724 \$ pour l'année financière 2004-2005, soit la somme équivalente que recevait le Conseil régional de développement l'année précédente. À chaque année, l'enveloppe annuelle est répartie à peu près également entre le volet *fonctionnement* et *concertation* et le volet *projets structurants et ententes spécifiques*.

Programmation annuelle de l'enveloppe	2004-2005
Fonds réservés ou libérés transférés du CRD	420 000 \$
Enveloppe annuelle	
Volet fonctionnement et concertation	833 822 \$
Volet projets structurants et ententes spécifiques	824 902 \$
Total :	<u>2 078 724 \$</u>
Déboursés ou engagés :	<u>1 615 906 \$</u>
Fonds réservés :	<u>462 818 \$</u>
Fonds de développement régional	399 902 \$
Projet « Recrutement et rétention de la main-d'œuvre »	62 916 \$



Le volet fonctionnement - États financiers

Le volet de fonctionnement de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à défrayer ses dépenses courantes d'opérations (concertation, salaires, locaux, téléphone, etc.).

Produits	2004-2005
Enveloppe annuelle du Fonds de développement régional ¹	764 522 \$
Revenus d'intérêts	43 223 \$
Autres	72 872 \$
Total des produits :	<u>880 617 \$</u>
 Charges	 2004-2005
Instances démocratiques (déplacements des administrateurs)	72 539 \$
Rémunération du personnel	458 806 \$
Administration générale	215 950 \$
Autres	57 787 \$
Total des charges :	<u>805 082 \$</u>
 Excédent des produits sur les charges avant amortissement	 <u>75 535 \$</u>
 Amortissement	 19 856 \$
 Excédent des produits sur les charges en fin d'exercice	 <u>55 679 \$</u>

¹ La prévision de 833 822 \$ pour le volet de fonctionnement n'était pas entièrement dépensée au 31 mars 2005.

Pour tous les détails, veuillez vous référer aux états financiers vérifiés 2004-2005. Ils sont disponibles sur demande aux bureaux de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

Le volet projets structurants et ententes spécifiques

Le volet *projets structurants et ententes spécifiques* a permis de soutenir huit projets et deux ententes spécifiques en 2004-2005. Les projets doivent avoir un impact significatif pour plusieurs MRC de la région. Dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la Basse Côte-Nord et de l'île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils originent.

<u>Les sources de revenus</u>	<u>2004-2005</u>
Fonds réservés ou libérés du CRD	420 000 \$
Enveloppe annuelle du fonds de développement régional	824 902 \$
Total :	<u>1 244 902 \$</u>
 <u>Les engagements pour projets structurants et ententes spécifiques</u>	 <u>2004-2005</u>
Engagements (voir la liste des projets structurants, pages suivantes)	845 000 \$
Total :	<u>845 000 \$</u>
 Fonds réservés	 <u>399 902 \$</u>

Les projets et ententes 2004-2005

Réussite scolaire

La Conférence a alloué une somme de 60 000 \$ pour promouvoir, avec les partenaires du milieu scolaire, la persévérance et la réussite scolaire. Cette initiative est pilotée par le Comité RAP (réussite, accomplissement et persévérance scolaire) et s'inscrit dans la poursuite de l'entente spécifique.

Entrepreneuriat féminin

La Conférence octroie une aide de 170 000 \$ pour soutenir le fonctionnement du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (FIEF) de la Côte-Nord pour les deux prochaines années. Le FIEF vise à promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes, à accompagner les femmes entrepreneures autant sur le plan administratif que financier lors du démarrage et à assurer le suivi des entreprises en opération.

Entrepreneuriat collectif

La Conférence injecte une somme de 50 000 \$ pour l'embauche d'une ressource reliée à la Coopérative de développement régional (CDR) du Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord pour les deux prochaines années afin de favoriser le développement de projets coopératifs dans la région.

Érosion des berges

Afin de faire le suivi des bornes implantées dans le cadre de l'entente spécifique sur l'érosion des berges, la Conférence a alloué une somme de 15 000 \$ à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour qu'elle réalise ce mandat. Les données recueillies permettront de poursuivre la compréhension du phénomène et d'observer l'évolution du processus.

« Manic : L'œil du Québec »

La Conférence donne un appui de 30 000 \$ au projet touristique et culturel d'envergure, *Manic : L'œil du Québec* qui montre l'évolution de la société québécoise en racontant la fascinante aventure de la construction du barrage Daniel-Johnson (Manic-5).

Prospection minière

Le Fonds régional d'exploration minière (FREM) de la Côte-Nord s'est vu accorder une aide de 300 000 \$ afin de poursuivre son travail pour les trois prochaines années. Le FREM accompagne les prospecteurs miniers dans leurs efforts de prospection dans la région à partir de la formation jusqu'à la mise en valeur des indices prometteurs trouvés.

Les artistes nord-côtiers

La Conférence et le Conseil des arts et des lettres du Québec se sont engagés à verser une somme de **125 000 \$** chacun sur trois ans pour venir en aide à la communauté artistique nord-côtière afin de favoriser l'essor des arts et des lettres sur le territoire.

Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)

La Conférence a accordé une somme de **50 000 \$** à la Société de développement de l'industrie maricole pour intervenir dans les entreprises aquacoles de la Côte-Nord. La SODIM est un organisme de capital de risque qui prête aux entreprises du secteur aquacole des régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. Cette somme s'ajoutera à l'enveloppe de 700 000 \$ dont dispose la Société.

Mise en valeur du milieu forestier

L'Association forestière Côte-Nord profite d'une somme de **45 000 \$** attribuée par la Conférence visant l'embauche d'une ressource qui verra à promouvoir et valoriser les métiers en lien avec la ressource forestière.

Les projets et ententes prévus pour 2005-2006

La Conférence a également réservé des argents pour soutenir d'autres projets régionaux structurants au cours de la prochaine année :

Les Jeux du Québec... On les a!

Pour une troisième fois, les Jeux se dérouleront sur la Côte-Nord. En effet, la Ville de Sept-Îles avait accueilli les Jeux d'été de 1983 alors que Baie-Comeau était la ville hôte des Jeux d'hiver de 1993. Une aide de 100 000 \$ de la Conférence sera octroyée à la Ville de Sept-Îles pour la tenue des Jeux du Québec à l'été 2007.

Le réseau d'accueil et d'information touristique Manicouagan

La Conférence alloue une aide financière de 50 000 \$ pour le maintien du réseau d'accueil et d'information touristique de l'Association touristique régionale de Manicouagan. Cette aide ponctuelle, et non récurrente, permettra d'assurer un service de qualité essentiel pour l'économie régionale ainsi que pour les touristes qui visiteront la Côte-Nord à l'été 2005.

Les petits fruits

La Conférence accorde une somme de 20 000 \$ pour la réalisation d'une recherche sur les techniques d'irrigation du bleuets sur la Côte-Nord. La région recèle un potentiel important de production de bleuets, malgré certaines difficultés reliées au gel.



**ROUTE DES
BALEINES**



Le Fonds régional d'investissement jeunesse

Le *Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)* vise, dans un premier temps, à contrer l'exode des jeunes nord-côtières et nord-côtières. De ce fait, il a pour objectif de favoriser l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes, âgés entre 12 et 35 ans, par un soutien financier à la réalisation de projets structurants dans la région.

Utilisation du Fonds régional d'investissement jeunesse	2004-2005
Fonds disponibles pour l'année	1 466 268 \$
Engagements	702 725 \$
Solde reporté	<u>763 543 \$</u>

Retombées des investissements

Projets reçus	83
Projets admissibles	82
Projets acceptés	22
Montants accordés	702 725 \$
Investissements des partenaires	1 349 905 \$
Retombées dans la région	2 052 630 \$
Emplois créés	20 à temps complet, 2 consolidés

Retombées régionales de 2 052 630 \$



Les actions jeunesse structurantes

Plan d'action régional pour contrer l'exode des jeunes

Le Forum jeunesse a contribué, via un investissement de 23 807 \$ à même le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), à divers projets avec les comités de suivi des MRC. Ce sont près de 67 500 \$ qui ont été investis pour contrer l'exode des jeunes.

- ***Comité de suivi de la MRC de La Haute-Côte-Nord - Événement-emploi en Haute-Côte-Nord***
Les objectifs visés étaient la sensibilisation des jeunes et des citoyens au potentiel de la région et à ses besoins particuliers en main-d'œuvre.
- ***Comité de suivi de la MRC de Manicouagan - Prends ta place dans Manicouagan!***
Campagne publicitaire destinée aux jeunes et aux citoyens dans laquelle des jeunes ont été invités à raconter les raisons pour lesquelles ils ont choisi de travailler et de demeurer dans la MRC.
- ***Comité de suivi de la MRC de Manicouagan - Rendez-vous de la rentrée pour les étudiants***
Week-end d'activités visant à souligner la rentrée scolaire pour développer le sentiment d'appartenance des jeunes de niveaux secondaire et collégial qui étudient dans la MRC.

Recrutement et rétention de la main-d'œuvre stratégique

Le Forum jeunesse Côte-Nord a participé, avec un investissement de 75 000 \$ du FRIJ, à la mise en œuvre du plan d'action régional pour le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre stratégique, tel qu'établi avec les partenaires de ce comité (voir la section précédente sur les dossiers de concertation).

Entente régionale sur la réussite éducative

Cette entente régionale a pour objectif la poursuite des actions de la première entente portant sur la réussite, l'accomplissement personnel et professionnel et la persévérance scolaire des jeunes de la région. Le Forum jeunesse y participe financièrement pour un montant de 50 000 \$, sur un investissement total de 410 000 \$.

Diversification de la main-d'œuvre féminine nord-côtière - Projet « En avant TOUTES! »

Collaboration de 28 442 \$ du Forum jeunesse, sur un investissement total de 199 952 \$, au projet « En avant TOUTES! » qui consiste à mettre en place un système de mentorat entre les jeunes filles qui désirent étudier dans une discipline non traditionnelle et les femmes qui exercent actuellement ce genre de métiers.

Entente « Place aux jeunes »

« Place aux jeunes » est un projet totalisant 150 000 \$ qui vise l'atteinte d'un bilan migratoire positif via une série d'activités régionales. C'est dans cette perspective que le Forum jeunesse, avec une participation financière de 15 000 \$, a convenu d'une entente avec les carrefours jeunesse-emploi de la région.



Les projets financés en 2004-2005

« Full top la science »

Le Forum jeunesse octroie 46 000 \$ pour ce projet qui se présente sous forme d'ateliers donnés dans les maisons des jeunes. Les ateliers portent sur les ressources naturelles, l'importance de poursuivre ses études et de connaître les possibilités d'avenir dans les domaines de la science dans les secteurs d'activités reliés aux ressources naturelles nord-côtières.

« Traditional Skills Camping Trips »

Avec une contribution de 25 310 \$, le Forum jeunesse appuie ce projet qui vise à mettre sur pied des camps d'activités traditionnelles pour permettre le transfert et l'apprentissage des valeurs traditionnelles pour les jeunes Naskapis.

« Pour prendre ma place chez-nous! »

Le Forum jeunesse accorde 16 640 \$ à la Maison des jeunes Le SQUAT pour mettre en place un outil de formation et d'information multimédia et novateur pour développer davantage le sentiment d'appartenance chez les jeunes.

« Un choix pour l'avenir »

Le Forum jeunesse participe, via une aide de 21 339 \$, à la réalisation de ce projet de mobilisation entre les employeurs et les jeunes de quatrième et cinquième secondaires des MRC de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord afin de faire connaître à ces derniers, via un stage d'un jour, les perspectives d'emploi.

Redonnons « vie » à nos jeunes

Le Forum jeunesse alloue 38 420 \$ pour la mise sur pied d'un camp de jour pour les jeunes de la Minganie pour la période estivale. Pour le reste de l'année, des activités seront organisées les fins de semaine et lorsqu'il y aura des congés scolaires.

Service d'accueil pour les nouveaux arrivants et leurs familles

Le projet vise à mettre en place un service d'accueil pour assurer l'intégration des nouveaux arrivants dans la MRC de Manicouagan et ainsi favoriser la rétention de la main-d'œuvre stratégique. Le Forum jeunesse y contribue pour un montant de 11 428 \$.

Fruits et fleurs d'ici

La SADC de la Haute-Côte-Nord propose des actions en vue de promouvoir et de développer le potentiel du secteur agroalimentaire de son territoire. Les événements sont organisés et coordonnés par des jeunes, d'où le soutien financier du Forum jeunesse de 27 000 \$.

« Café 15-30 »

Le Forum jeunesse octroie une aide de 33 750 \$ pour la création d'une entreprise d'économie sociale à Port-Cartier dont l'objectif est d'offrir à des jeunes une formation pratique dans le domaine de la restauration.



« Salon jeunesse Côte-Nord »

Le Forum jeunesse s'associe au *Salon jeunesse Côte-Nord 2006* grâce à une contribution de 55 000 \$. Le Salon célébrera la jeunesse et fera connaître les réalités qui entourent les jeunes ainsi que les possibilités qui s'offrent à eux.

Programme « Iso actif »

Le Forum jeunesse soutient, pour un montant de 21 282 \$, la mise en place, dans les commissions scolaires, d'un plan d'action pour la pratique de l'activité physique saine et sécuritaire, de façon régulière, tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie.

« Capteur de rêves »

Pour contrer le décrochage scolaire, l'école Uauitshitun, avec le Centre de santé et de services sociaux Tshukuminu Kanani et le Forum jeunesse, via une contribution de 50 000 \$, présente un projet qui devrait permettre aux jeunes Innus de Nutashkuan de prendre conscience des perspectives d'avenir et d'emplois qui s'offrent à eux à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

Concours québécois en entrepreneurship : volet création d'entreprises et cahier spécial

La nature du projet pour lequel le Forum jeunesse participe, via une somme de 37 200 \$, est d'améliorer le soutien à l'entrepreneurship des jeunes par l'embauche d'une ressource qui devra développer le volet création d'entreprises et assurer le suivi auprès des représentants locaux du concours.

« Next Step! » - Implementation Plan for Crime Prevention on the Lower North Shore, and Youth Motivation

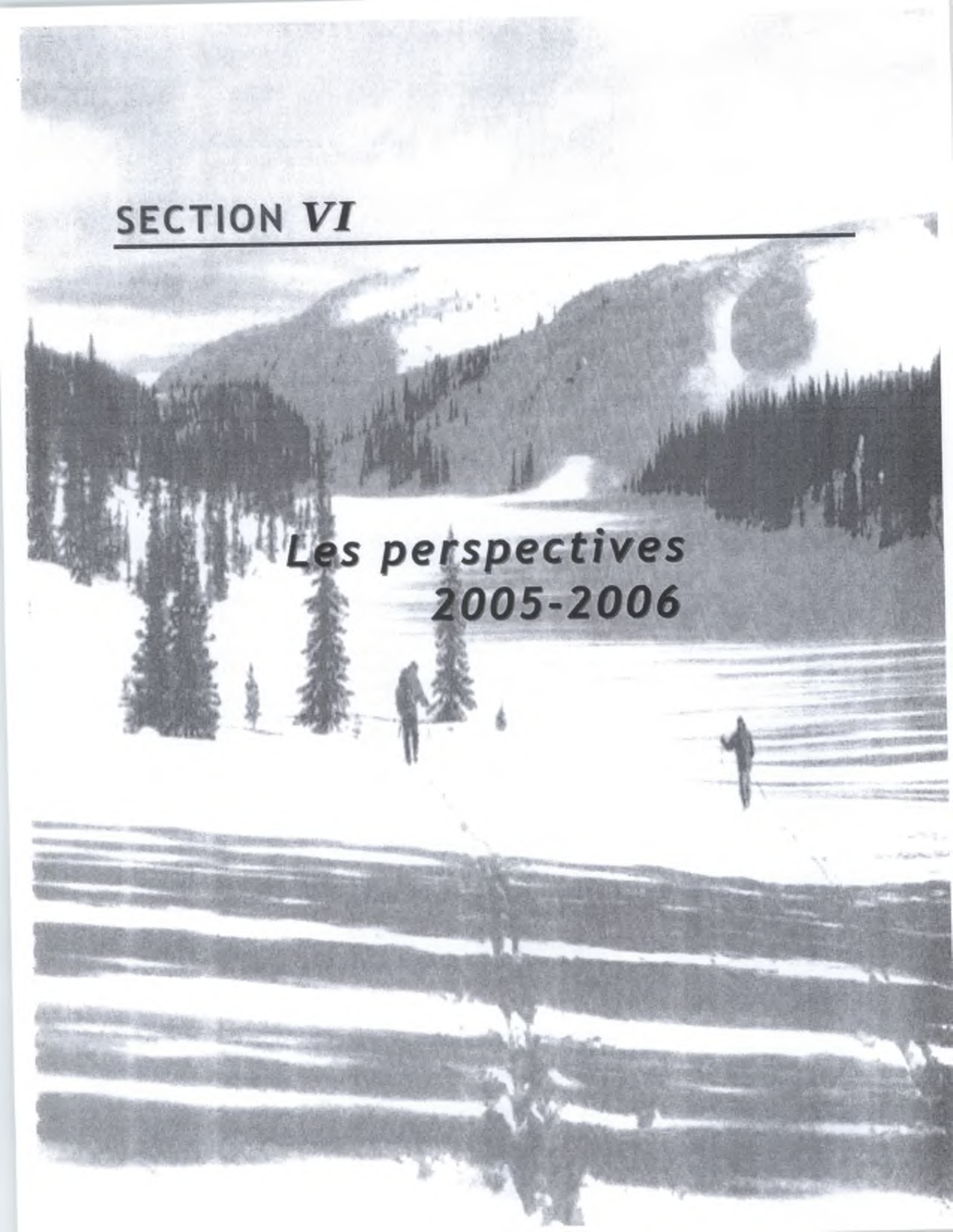
Le Forum jeunesse collabore, via une aide de 50 000 \$, à la réalisation des activités de deux plans d'action : « Crime prevention » et « Youth Life Choices ». Ces actions encourageront les jeunes à participer à des programmes éducatifs des écoles secondaires. Les jeunes peuvent suivre différents ateliers sur les possibilités d'emplois et sur l'importance de poursuivre ses études et de s'impliquer dans la société.

Le Salon de la jeunesse - Fermont

L'organisation du « Salon de la jeunesse » en octobre 2004, auquel le Forum jeunesse a octroyé un montant de 47 613 \$ et dont le but était de garder les jeunes adultes nouvellement arrivés à Fermont, aura servi à développer le sentiment d'appartenance, à augmenter la visibilité de la ville, à offrir des opportunités de loisir, à faire connaître les perspectives d'avenir et les avenues possibles et finalement, à écouter et à considérer les besoins de ces derniers.

Concours jeunes cinéastes de la Côte-Nord

Le Forum jeunesse octroie une aide financière de 41 570 \$ à ce projet d'ateliers de formation en production cinématographique. Les jeunes cinéastes, âgés entre 12 et 35 ans, doivent présenter à l'écran leur perception de leur lieu de résidence.

A black and white photograph of a snowy mountain landscape. In the foreground, there are several skiers on a snowy slope. The middle ground features a line of evergreen trees. The background shows a large, snow-covered mountain range under a cloudy sky.

SECTION VI

***Les perspectives
2005-2006***

4. Adoption, au printemps 2006, du plan quinquennal par le conseil d'administration de la Conférence.

Le plan quinquennal sera valide à compter de 2006 jusqu'en 2011.

Évaluation des organismes de planification et de développement local et régional

Toujours en fonction des mandats qui lui sont confiés, la Conférence devrait entreprendre, au début de l'année 2006, l'évaluation des organismes de planification et de développement local et régional. Bien qu'encore préliminaire, la volonté gouvernementale est d'obtenir, d'ici le 31 décembre 2006, un rapport d'évaluation des organismes de la part de chacune des conférences régionales. La Conférence abordera ce dossier dans une perspective d'être plus efficace en région en recherchant le maximum de complémentarité entre les différents organismes présents sur la Côte-Nord.

Suivi de l'entente avec le gouvernement du Québec sur la régionalisation et des partenariats sur des initiatives régionales

L'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux est une pièce maîtresse de cette entente pour la région. La Conférence a produit un rapport proposant des solutions afin que les normes et programmes tiennent davantage compte des réalités de la région. En ce sens, la Conférence insistera auprès du gouvernement pour qu'il donne suite au rapport déposé.

Toujours dans le cadre de cette entente, la Conférence déploiera les efforts nécessaires pour promouvoir la nouvelle mesure du Fonds d'intervention économique régional (FIER) afin que la Côte-Nord se dote de cet outil pour soutenir le démarrage des entreprises en les accompagnant par du capital de risque adéquat.

Réduction de la possibilité forestière

Suite à l'annonce de la réduction de 20 % de la possibilité forestière, la Conférence a produit un plan d'action proposant des mesures pour atténuer l'impact de cette décision. La Conférence coordonnera les actions régionales afin de donner suite au plan d'action déposé par la Côte-Nord et mettra tout en œuvre pour que le gouvernement du Québec donne rapidement suite aux propositions formulées par la Conférence.

Formation et recherche universitaires

La Conférence a entrepris une réflexion afin d'améliorer la formation et la recherche universitaires sur la Côte-Nord. Au cours

des prochains mois, elle s'assurera que les instances gouvernementales soient saisies et prennent pleinement acte de la problématique relative à l'absence de services universitaires adéquats pour la Côte-Nord et qu'elles accroissent leur contribution pour le financement de la formation et de la recherche universitaires.

Transports

La question du transport est fondamentale dans une région comme la Côte-Nord de par l'étendue du territoire et son relatif éloignement des grands marchés. La Conférence assurera une concertation et une coordination de l'action régionale afin que la Côte-Nord dispose des infrastructures adéquates pour assurer son développement.

Développement social et des communautés

Dans le cadre de l'importante collaboration établie avec l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et par le biais du Réseau des partenaires du développement social et des communautés qui en découle, se tiendra la seconde édition de *L'Escale*. Cet événement, qui se déroulera à l'automne 2005, portera cette fois sur le sentiment d'appartenance.

Outils de promotion de la région

La Conférence régionale, de concert avec de nombreux partenaires régionaux, pilotera la réalisation d'outils visant à promouvoir la Côte-Nord, notamment dans le contexte où des efforts importants doivent, et devront, être consentis pour attirer et retenir une main-d'œuvre de plus en plus rare et de plus en plus en demande.

L'innovation dans la région

La mondialisation des marchés force les entreprises de la Côte-Nord à continuellement se dépasser en visant de nouveaux marchés et en développant de nouveaux produits de niche et de nouvelles expertises.

Mise en place des commissions sectorielles

De façon progressive et en fonction des dossiers qui seront menés par la Conférence, celle-ci mettra en place des commissions sectorielles régionales dans différents champs d'intervention autant sociaux qu'économiques. Ces commissions regrouperont les principaux intervenants d'un secteur et auront pour mandats de conseiller la Conférence, lui proposer des interventions, lui suggérer un positionnement régional, travailler sur des problématiques régionales et, le cas échéant, coordonner des actions.

SECTION VII

***Les administrateurs et
administratrices***

et la permanence

La composition du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus

Le conseil d'administration de la Conférence comprend vingt-trois sièges dont dix-sept sont précisément identifiés par la loi 34, soit :

Les préfets des MRC

- Julien Boudreau préfet de la MRC de Minganie
- Jean-Marie Delaunay préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord
- Anthony Detroio préfet de la MRC de Sept-Rivières
- Georges-Henri Gagné préfet de la MRC de Manicouagan
- Lise Pelletier préfet de la MRC de Caniapiscau

Les maires des villes ciblées par la loi

(généralement, la ville-centre d'une MRC)

- Ivo Di Piazza maire de la Ville de Baie-Comeau
- Ghislain Lévesque maire de la Ville de Sept-Îles
- Gaston Tremblay maire de la Ville de Forestville

(Les autres villes visées par la Loi sont Port-Cartier, Fermont et Havre-Saint-Pierre)

Les personnes déléguées par les MRC

(Lorsque le maire d'une ville ciblée est également préfet, la MRC est invitée à déléguer une autre personne)

- Marcella Beaudoin déléguée par la MRC de Caniapiscau
- Jean-Luc Burgess délégué par la MRC de Minganie
- Laurence M. Losier déléguée par la MRC de Sept-Rivières

Les maires délégués par

le Conseil des maires de la Basse Côte-Nord

- Brian Evans maire de Gros-Mécatina
- Richmond Monger administrateur de la Municipalité de la Côte-Nord du Golfe St-Laurent

Les députés de l'Assemblée nationale (sans droit de vote)

- Lorraine Richard députée de Duplessis
- Marjolain Dufour député de René-Lévesque

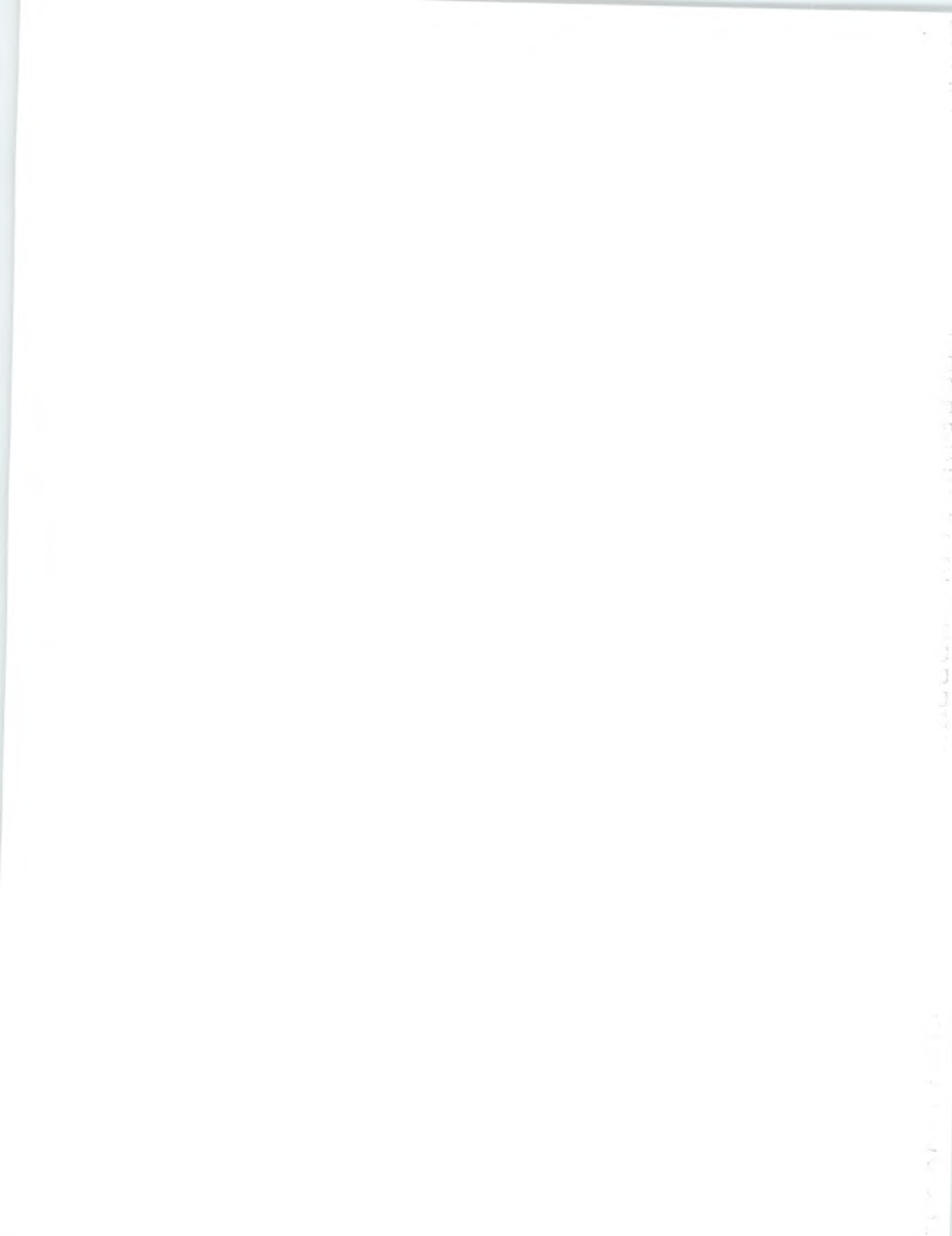
Les représentants autochtones

- Jimmy James Einish chef de la nation naskapie
- Vacant nation innue

Les représentants des secteurs socio-économiques

(voir aussi l'encadré, page suivante)

- Berchmans Boudreau culture et communications
- Ginette Côté éducation, formation, recherche et science
- Jacques Gagnon économie et emploi
- Alain Jalbert syndicats
- Micheline Rioux développement social, développement durable et environnement
- Chantal Trudel jeunes



**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA CÔTE-NORD**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
ET RAPPORT DE VÉRIFICATION

31 MARS 2005



**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA CÔTE-NORD**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

31 MARS 2005

Rapport de vérification	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes à l'état des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	7 à 9
Renseignements complémentaires aux états financiers	
Annexe A - Instances démocratiques	10
Annexe A - Rémunération du personnel	10
Annexe A - Administration générale	10
Annexe B - Mandats spéciaux	11 à 13
Détails relatifs au fonds administrés	14 à 34

RAPPORT DE VÉRIFICATION

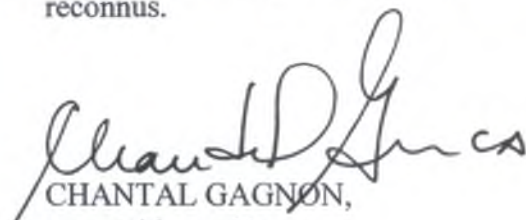
CA

Aux administrateurs de la "Conférence Régionale
des Élus de la Côte-Nord"
Baie-Comeau (Québec)

J'ai vérifié le bilan consolidé du "Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord" au 31 mars 2005 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction du conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du conseil au 31 mars 2005 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.


CHANTAL GAGNON,
comptable agréée

Baie-Comeau, le 6 juin 2005

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Résultats consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2005

2005

PRODUITS

Subventions du Gouvernement du Québec	
Fonctionnement	764 522 \$
Fonds de développement régional	845 000
Aide à l'entreprise	61 284
Mandats spéciaux (annexe B)	1 405 185
Intérêts	43 223
Forum Jeunesse	9 000
Forum "Place aux citoyens"	45 492
Gestion P.M.V.R.M.F.	6 250
Autres produits	12 130
	3 192 086

CHARGES

Subventions - Fonds de développement régional	845 000
Subventions - Aide à l'entreprise	61 284
Instances démocratiques (annexe A)	72 539
Rémunération du personnel (annexe A)	458 806
Administration générale (annexe A)	215 950
Mandats spéciaux (annexe B)	1 405 185
Forum "Place aux citoyens"	45 492
Divers projets	11 603
Perte sur cession d'immobilisation	692
	3 116 551
Excédent des produits sur les charges avant immobilisations	75 535
Amortissement des immobilisations	(19 856)
Excédent des produits sur les charges	
	55 679 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Actifs nets consolidés
31 mars 2005

	2005		
	<i>Investis en immobilisations</i>	<i>Affectés</i>	<i>Non affectés</i>
			<i>Total</i>
Solde à l'ouverture de l'exercice	- \$	- \$	- \$
Transfert des soldes du Conseil Régional de développement de la Côte-Nord	48 842	10 000	166 817
			225 659
Excédent des produits sur les charges	(19 856)	-	75 535
			55 679
Investissement en immobilisations	60 319	-	(60 319)
			-
Cessions d'immobilisations	(692)	-	692
			-
Virement inter-fonds	-	(10 000)	10 000
			-
Solde à la clôture de l'exercice	88 613 \$	- \$	192 725 \$
			281 338 \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Bilan consolidé
31 mars 2005

2005

<i>ACTIF</i>	
<i>ACTIF À COURT TERME</i>	
Encaisse	1 008 394 \$
Subventions à recevoir	1 464 136
Débiteurs (note 3)	843 888
Frais payés d'avance	2 129
	3 318 547
Immobilisations corporelles (note 4)	88 613
	3 407 160 \$
<i>PASSIF</i>	
<i>PASSIF À COURT TERME</i>	
Créditeurs (note 5)	1 678 915 \$
Subventions reportées (note 6)	1 047 004
	2 725 919
<i>FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</i>	399 903
	3 125 822
<i>ACTIFS NETS</i>	
Investis en immobilisations	88 613
Affectés	-
Non affectés	192 725
	281 338
	3 407 160 \$

POUR LE CONSEIL

_____ administrateur

_____ administrateur

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Flux de trésorerie consolidés
31 mars 2005

	2005
<i>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</i>	
Excédent des produits sur les charges	55 679 \$
<i>AJUSTEMENTS POUR:</i>	
Amortissement des immobilisations	19 856
Perte sur cession d'immobilisation	692
	76 227
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note A)	415 766
Variation du Fonds de développement régional	399 903
Transfert des soldes du Conseil régional de développement de la côte-Nord	225 659
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 117 555
<i>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</i>	
Acquisitions d'immobilisations	(109 161)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(109 161)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	1 008 394
Espèces et quasi- espèces à l'ouverture de l'exercice	-
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice (note B)	1 008 394 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes afférentes à l'état des flux de trésorerie consolidés
31 mars 2005

NOTE A VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE
DU FONDS DE ROULEMENT

2005

Subventions à recevoir	(1 464 136)\$
Débiteurs	(843 888)
Frais payés d'avance	(2 129)
Créditeurs	1 678 915
Subvention reportées	1 047 004

415 766 \$

NOTE B ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

2005

Les espèces et quasi-espèces se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan.

Encaisse	1 008 394 \$
----------	--------------

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

NOTE 1 STATUTS CONSTITUTIFS & NATURE DES ACTIVITÉS

La Conférence, constituée en vertu de la loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de la région de la Côte-Nord.

La Conférence a pour mandat de favoriser la concentration des partenaires dans la région, de donner des avis au Ministre sur le développement de la région, d'élaborer et mettre en oeuvre un plan quinquennal de développement, d'évaluer les organismes de planification et de développement au plan local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du Gouvernement du Québec. La gestion du Fonds de développement régional est confiée à la Conférence permettant notamment de financer son fonctionnement, de soutenir des ententes spécifiques ou des projets régionaux structurants.

NOTE 2 ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

ENTITÉ CONTRÔLÉE

À titre d'unique actionnaire, la Conférence a formé une société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant comme dénomination sociale "Fonds d'aide à l'entreprise de la région Côte-Nord Inc"

Ces états financiers consolident les opérations de la société avec celles de sa filiale en propriété exclusive.

CONSTATATION DES PRODUITS

La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile, selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et matériel de bureau.....	dégressif.....	20%
Améliorations locatives.....	linéaire.....	10%

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

NOTE 3	DÉBITEURS	2005
Comptes à recevoir		736 682 \$
Taxes à recevoir		20 495
Avances		73 412
Subvention FAE		13 299
		843 888 \$

NOTE 4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2005
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette
Mobilier et équipement de bureau	89 116 \$	17 826 \$	71 290 \$
Améliorations locatives	19 353	2 030	17 323
	108 469 \$	19 856 \$	88 613 \$

NOTE 5	CRÉDITEURS	2005
Fournisseurs		49 320 \$
Vacances		31 765
Projets et ententes spécifiques		1 169 500
Solde du Fonds de Diversification Économique des Régions		428 330
		1 678 915 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

NOTE 6 SUBVENTIONS REPORTÉES 2005

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par des organisations ou le Gouvernement du Québec.

Solde au début (Transfert du Conseil régional de développement de la Côte Nord)	2 040 653 \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 308 559)
Plus: montant reçu pour l'exercice	1 314 910
	1 047 004 \$

NOTE 7 ENGAGEMENT

La Conférence régionale de développement de la Côte-Nord loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation renouvelable et non résiliable. Les loyers minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

2006: 33 640\$
2007: 34 305\$
2008: 8 618\$

NOTE 8 ÉVENTUALITÉS

La corporation "Fonds d'aide à l'entreprise de la région Côte-Nord Inc." a enregistré des garanties de prêts de 1993 à 1998 auprès des institutions financières pour un total de 62 592\$ au 31 mars 2005 (2004 -177 824\$).

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

ANNEXE A

<i>INSTANCES DÉMOCRATIQUES</i>	2005
Déplacement	72 539 \$
<i>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</i>	2005
Salaires	402 785 \$
Contributions de l'employeur	56 021
	458 806 \$
<i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i>	2005
Contractuels	137 \$
Locaux	51 315
Déplacements et représentation - personnel	39 018
Déplacements et représentation - autres	16 935
Frais de bureau	44 030
Assurances	2 163
Télécommunications	23 030
Publicité et information	9 126
Formation et perfectionnement	4 016
Cotisations et abonnements	2 152
Honoraires professionnels	7 366
Intérêts & frais bancaires	16 662
	215 950 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

ANNEXE B

	Projet Innus	Forum jeunesse	Forum des personnes âgées	Agent service de garde	Érosion des berges	Abandon Scolaire
PRODUITS						
Subventions	46 540 \$	128 684 \$	36 461 \$	2 805 \$	59 944 \$	49 214 \$
CHARGES						
Salaires	29 275	62 992	-	2 133	22 285	25 139
Contributions - employeur	6 133	14 101	-	481	4 200	6 745
Services contractuels	-	3 230	15 910	-	-	-
Déplacements & représentation	7 101	26 471	1 981	191	3 576	218
Autres	4 031	21 890	18 570	-	29 883	17 112
	46 540	128 684	36 461	2 805	59 944	49 214
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

ANNEXE B (suite)

	Métiers Forestiers	Volet II	Équipement culturel	Développement Social	Rérent./recrut. Main-d'oeuvre	Petits fruits
PRODUITS						
Subventions	585 \$	338 629 \$	45 092 \$	45 314 \$	5 700 \$	71 480 \$
CHARGES						
Salaires	-	-	-	24 893	-	-
Contributions - employeur	-	-	-	6 757	-	-
Services contractuels	-	338 629	45 092	-	-	-
Déplacements & représentation	-	-	-	7 382	5 700	860
Autres	585	-	-	6 282	-	70 620
	585	338 629	45 092	45 314	5 700	71 480
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

ANNEXE B (suite)

	Projet Exode F.R.I.J.	Fonds R.A.P.	Fonds F.R.I.J.	Total 2005
PRODUITS				
Subventions	15 232 \$	39 480 \$	520 025 \$	1 405 185 \$
CHARGES				
Salaires	-	-	-	166 717
Contributions - employeur	-	-	-	38 417
Services contractuels	15 232	39 480	520 025	977 598
Déplacements & représentation	-	-	-	53 480
Autres	-	-	-	168 973
	15 232	39 480	520 025	1 405 185
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$	- \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	2005	2004
Solde non engagé de l'année précédente	420 001 \$	613 710 \$
Enveloppe d'engagements de l'année	824 902 \$	963 724 \$
Sommes libérées dans l'année		29 670 \$
Engagements pour des années ultérieures réservés au 31 mars 2003		-294 100 \$
Engagements de l'année	-845 000 \$	-893 003 \$
Solde non engagé	399 903 \$	420 001 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

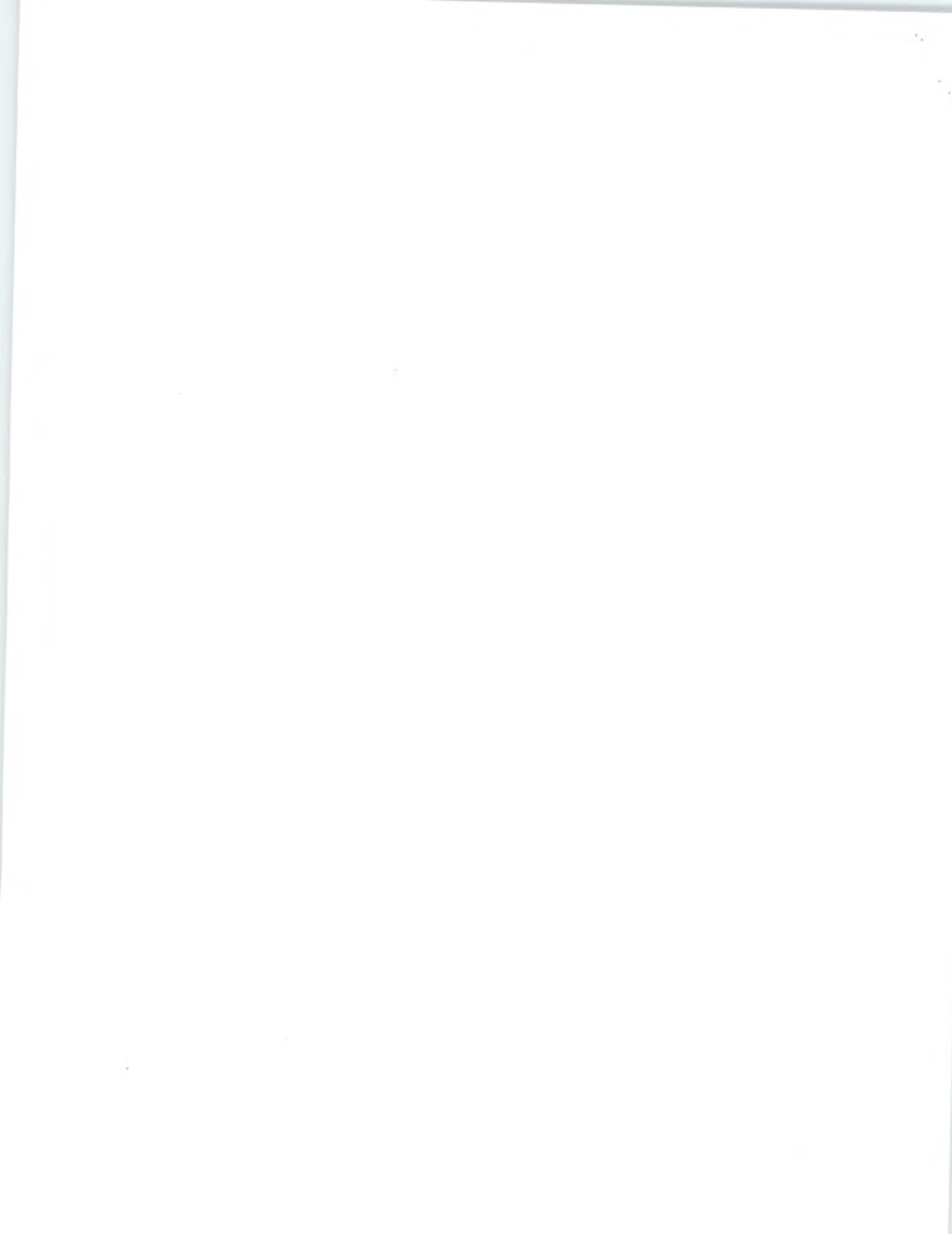
Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Comptes à payer 31/03/05
	<i>Projets et ententes spécifiques 2004/2005</i>				
E/S 26	<i>CRÉ de la Côte-Nord (Amélioration et diffusion de la pratique artistique professionnelle)</i>	125 000 \$		32 065 \$	92 935 \$
FDR 001	<i>UQAR (Suivi des bornes 2004)</i>	15 000 \$		7 500 \$	7 500 \$
FDR 002	<i>Association forestière de la Côte-Nord (Promouvoir et valoriser les métiers forestiers)</i>	45 000 \$		15 000 \$	30 000 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Comptes à payer 31/03/05
FDR 003	SODIM (<i>Enveloppe maricole Côte-Nord</i>)	50 000 \$		50 000 \$	0 \$
FDR 004	FREM Côte-Nord (<i>FREM 2004-2007</i>)	300 000 \$		125 000 \$	175 000 \$
FDR 005	Coopérative de solidarité Bas-St-Laurent (<i>Développement des coopératives Côte-Nord</i>)	50 000 \$		30 000 \$	20 000 \$
FDR 006	CRÉ de la Côte-Nord (<i>abandon scolaire</i>)	60 000 \$		25 000 \$	35 000 \$
FDR 007	Épopée de al Manic (<i>L'oeil du Québec 2005</i>)	30 000 \$		25 000 \$	5 000 \$
FDR 008	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (<i>L'entrepreneuriat féminin 2004-2006</i>)	170 000 \$		90 000 \$	80 000 \$
	Engagements total de l'année	845 000 \$			
	Projets et ententes spécifiques des années antérieures				
E/S 17	CRÉ de la Côte-Nord (Petits fruits)	50 000 \$		30 000 \$	20 000 \$
E/S 20	CRÉ de la Côte-Nord (Diversification de la main-d'œuvre)	150 000 \$	75 000 \$	45 000 \$	30 000 \$
E/S 22	CRÉ de la Côte-Nord (Centre d'excellence pêche et aquaculture)	240 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	40 000 \$
E/S 23	CRÉ de la Côte-Nord (Carrefour recherche et développement forestier)	265 000 \$	175 000 \$	65 000 \$	25 000 \$
E/S 24	CRÉ de la Côte-Nord (Conchyliculture - embauche d'un expert)	135 000 \$	37 500 \$	66 610 \$	30 890 \$
E/S 27	CRÉ de la Côte-Nord (Médias communautaires)	40 000 \$		40 000 \$	0 \$
FPR 256	Ass. régionale des clubs de motoneigistes de la C.N. (Amélioration sentier de motoneige TQ-3)	150 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	0 \$
FPR 263	Gestionnaire des rivières à saumon (Stratégie de commercialisation)	45 570 \$	41 070 \$		4 500 \$
FPR 286	Association touristique régionale de Manicouagan (Signalisation baleines)	18 750 \$		18 750 \$	0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Comptes à payer 31/03/05
FPR 289	Municipalité de Sacré-Cœur (Infrastructures touristiques)	15 000 \$		9 000 \$	6 000 \$
FPR 291	Municipalité de Natashquan (La marche de monsieur Petitpas)	70 000 \$	35 000 \$	28 000 \$	7 000 \$
FPR 300	Golf et loisirs Forestville coopérative de solidarité (Golf et Loisirs)	75 000 \$		70 000 \$	5 000 \$
FPR 302	Conseil des Montagnais Essipit (Sentiers polyvalents)	58 729 \$		58 729 \$	0 \$
FPR 307	Association touristique régionale de Duplessis (Inventaire des sites d'observation)	12 000 \$		12 000 \$	0 \$
FPR 311	Nation Naskapi de Kawawachikamach (Centre communautaire)	75 000 \$	46 000 \$	29 000 \$	0 \$
FPR 313	Radio télévision communautaire Havre-St-Pierre (Remplacement de pylone)	29 849 \$		29 849 \$	0 \$
FPR 316	Centre d'aide technologique Côte-Nord du Québec (CATE-CN)	150 000 \$	60 000 \$	50 000 \$	40 000 \$
FPR 317	Centre de la petite enfance Le Boisé (CPE Le Boisé)	37 700 \$	27 000 \$	10 700 \$	0 \$
E/S-2 15	Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord (CORPEX)	105 000 \$	10 000 \$	30 000 \$	65 000 \$
FIS 6	Les Habitations Manicouagan (Les Habitations Manicouagan)	66 500 \$	20 000 \$	46 500 \$	0 \$
FIS 11	Fonds régional d'exploration minière (Soutien jusqu'en juin 2004)	100 000 \$	60 000 \$	40 000 \$	0 \$
FIS 15	Centre de la petite enfance Le Petit Lutin (2e installation)	37 700 \$			37 700 \$
FIS 28	Conseil économique de Baie-Trinité (Phips phase 1)	52 525 \$		52 525 \$	0 \$
	Total	2 424 898 \$	669 570 \$	1 281 228 \$	756 525 \$



Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER			
	2005	2004	
Enveloppe d'engagements de l'année	46 739 \$	1 900 000 \$	
Sommes libérées dans l'année	102 243 \$	23 579 \$	
Engagements de l'année		-1 876 840 \$	
Solde non engagé	148 982 \$	46 739 \$	

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
	Projets 2003/2004					
093-960-0310	Cégep de Baie-Comeau (projet d'évaluation du potentiel de l'if sur l'aire commune 093-01)	69 524 \$	46 349 \$	23 175 \$		. \$
093-960-0311	Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord (projet Carrefour forestier de la Côte-Nord)	51 300 \$	34 200 \$	17 100 \$		. \$
093-960-0312	Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord (projet bouleau blanc-peuplier faux-tremble)	66 000 \$	44 000 \$	22 000 \$		. \$
993-960-0319	SADF Betsiamites (préparation de terrain dans la réserve forestière 093-99)	15 876 \$	5 292 \$	3 178 \$	7 406 \$	. \$
993-960-0320	SADF Betsiamites (reboisement avec préparation de terrain)	24 975 \$	8 325 \$	1 546 \$	15 104 \$	. \$
093-960-0321	SADF Betsiamites (éclairage précommerciale dans la réserve forestière 093-99)	29 043 \$	9 681 \$	. \$	19 362 \$	. \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
093-960-0332	CRD de la Côte-Nord (MRN)	5 700 \$		5 700 \$		- \$
094-960-0302	Société d'aménagement de Baie-Trinité (projet Pont du Bill)	22 345 \$	14 882 \$	6 216 \$	1 247 \$	0 \$
094-960-0303	Société d'aménagement de Baie-Trinité (Pont du Cavanagh)	22 241 \$	7 406 \$		14 835 \$	- \$
094-971-0303	Association de chasse et pêche de Port-Cartier (travaux de débroussaillage, nettoyage de	54 450 \$	53 525 \$	- \$	925 \$	- \$
094-971-0308	Corporation du camp permanent du groupe scout-guide de Sept-Iles inc. (amélioration du	7 900 \$	5 267 \$	2 633 \$		- \$
094-971-0310	Club de motoneigistes Odanak inc. (amélioration du sentier multifonctionnel TQ-3)	35 785 \$	23 857 \$	10 928 \$	1 000 \$	- \$
094-972-0301	Club de motoneigistes Les Lagopèdes de Fermont (projet sentier Port-Cartier/Fermont)	91 837 \$	61 225 \$	29 266 \$	1 346 \$	- \$
095-981-0303	Municipalité de Rivière-St-Jean (piste cyclable reliant Magpie à Rivière-St-Jean)	77 000 \$	51 333 \$	25 601 \$	66 \$	- \$
095-981-0305	Municipalité de Havre-St-Pierre (projet piste cyclable volet 2)	85 668 \$	64 120 \$	- \$	21 548 \$	- \$
095-981-0306	Auberge de la Minganie inc. (sentier pédestre Jack Monoloy)	14 675 \$	9 784 \$	4 891 \$		- \$
095-981-0308	Association chasse et pêche d'Aguanish (débroussaillage et aménagement de sentiers)	13 182 \$	12 563 \$	- \$	619 \$	- \$
095-981-0309	Municipalité d'Aguanish (piste cyclable)	52 438 \$	17 479 \$	34 959 \$		- \$
095-981-0310	La Pouvoirie Etamamiou Inc. (mise en valeur du lac Fourcher)	6 000 \$	2 000 \$		4 000 \$	- \$
097-950-0306	Zec Labrieville (accessibilité au lac Quiache et au lac Dupuis)	17 534 \$	17 047 \$	- \$	487 \$	- \$
097-950-0314	Groupeement agro-forestier et touristique de la Haute-Côte-Nord (construction de chemin forêt)	8 966 \$	2 989 \$	4 784 \$	1 193 \$	- \$
097-950-0316	Groupeement agro-forestier et touristique de la Haute-Côte-Nord (réseaux routiers lots intramunicipaux)	7 803 \$	2 601 \$	2 358 \$	2 844 \$	- \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

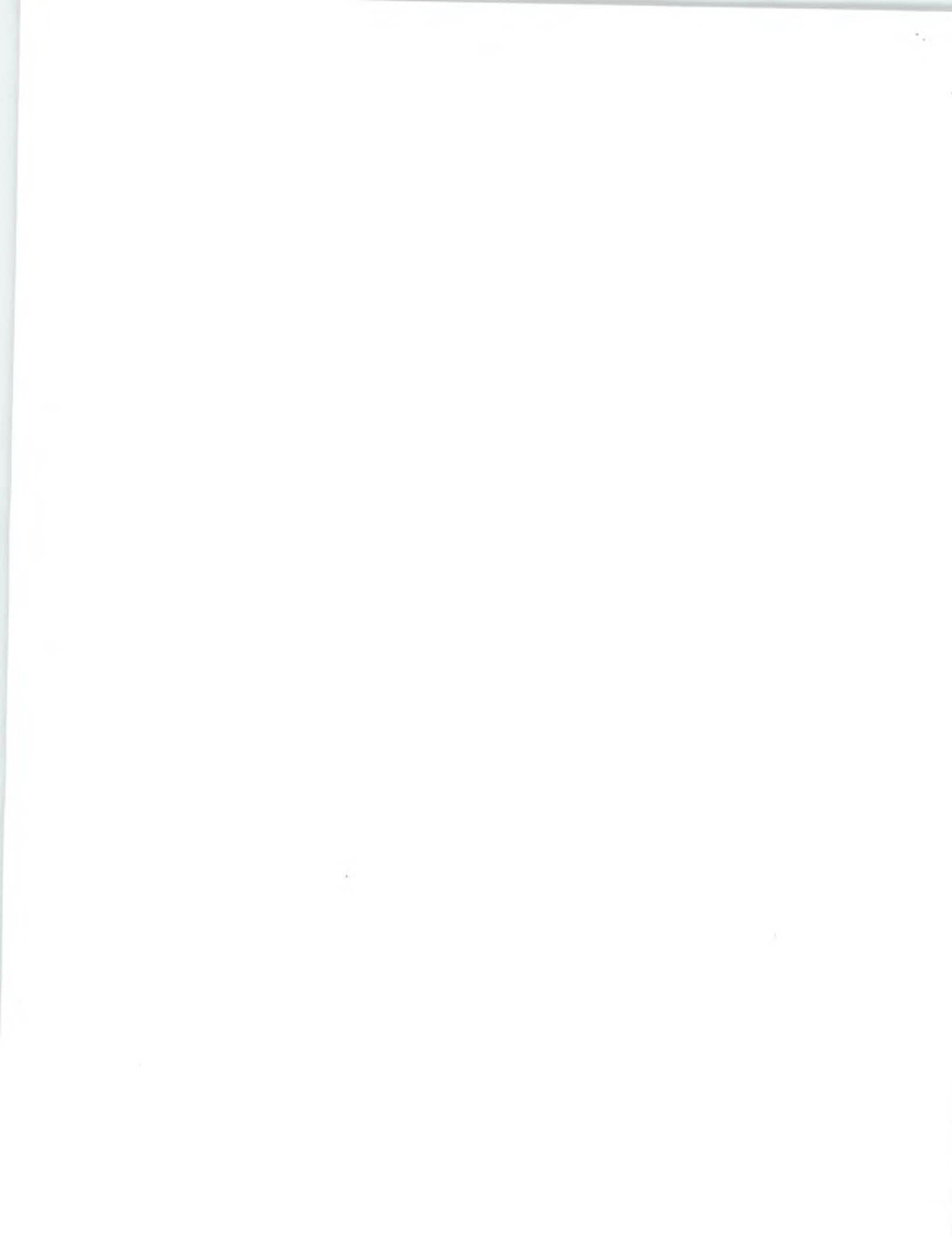
Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
097.950-0321	MRC des Sept-Rivières ET Regroupement des gestionnaires de zecs CN (inventaire if du Canada)	38 951 \$	25 707 \$	5 147 \$	8 097 \$	- \$
097.950-0326	Le Club Nord-Neige Colombier-Forestville (aménagement d'un sentier motoneige, riv. aux Pins)	82 664 \$	55 054 \$	27 610 \$		- \$
097.950-0328	Le Club motoneige Les Explorateurs de Sault-au-Mouton (aménagement d'un sentier motoneige, sec. Benjamin)	48 052 \$	32 003 \$	16 049 \$		- \$
097.950-0334	Comité de développement économique et touristique de Colombier (chemins des lacs Colombier)	59 850 \$	39 900 \$	11 215 \$	8 735 \$	- \$
097.950-0335	Société d'aménagement de Sacré-Cœur (plan stratégique d'aménagement de la forêt habitée)	26 571 \$	17 714 \$	8 856 \$	1 \$	- \$
097.950-0336	MRC de la Haute-Côte-Nord (Ingénieur forestier - gestion des lots intra-municipaux)	49 574 \$	16 526 \$	16 041 \$	17 007 \$	- \$
	Total	1 085 904 \$	680 829 \$	279 253 \$	125 822 \$	0 \$

Conseil régional de développement de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

<i>PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II RÉGIONAL</i>		2005
Enveloppe d'engagements de l'année		125 000 \$
Gestion		-6 250 \$
Engagements de l'année		-118 750 \$
Solde non engagé		0 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés de l'année	Comptes à payer 31/03/05
574-960-401	Carrefour R&D forestier Côte-Nord (Carrefour R&D forestier Côte-Nord)	51 300 \$	25 650 \$	25 650 \$
574-960-403	Fédération des pourvoiries du Québec (Dév. de gestion intégrée des ressources)	9 000 \$	4 500 \$	4 500 \$
574-960-405	Association forestière Côte-Nord (Association forestière Côte-Nord)	35 000 \$	17 500 \$	17 500 \$
574-971-406	MRC de Sept-Rivières (Ingénieur forestier pour la délégation de terres publiques)	23 450 \$	11 725 \$	11 725 \$
	<i>Total</i>	118 750 \$	59 375 \$	59 375 \$



Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

<i>COMITÉ RAP</i>	2005	2004
Enveloppe d'engagements de l'année		300 000 \$
Solde non engagé de l'année précédente	3 064 \$	
Sommes libérées dans l'année	17 651 \$	3 064 \$
Engagements de l'année		300 000 \$
Solde non engagé	20 715 \$	3 064 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
Commission scolaire de l'Estuaire (Jeunes en santé)	7 500 \$	6 000 \$	1 500 \$		0 \$
Polyvalente Horizon-Blanc (Activités complémentaires en cheminement scolaire)	3 400 \$	2 720 \$	680 \$		0 \$
Polyvalente Horizon-Blanc (Dépression juvénile en milieu scolaire)	2 962 \$	1 284 \$		1 678 \$	0 \$
École des Découvertes (Coup de pouce)	3 250 \$	2 600 \$	636 \$	14 \$	0 \$
St. Paul School (French monitor)	6 788 \$	5 430 \$			1 358 \$
École Monseigneur-Labrie (À Labrie des caméras)	18 900 \$	15 120 \$	3 780 \$		0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
Cégep de Sept-Îles (Une action concertée pour contrer le décrochage)	16 208 \$	12 966 \$	3 242 \$		0 \$
École Manikoutai (L'image de soi et la réussite scolaire)	9 000 \$	7 200 \$	1 800 \$		0 \$
École Marie-Immaculée (Loisirs et culture après l'école - 2)	6 000 \$	4 800 \$	1 200 \$		0 \$
École Camille Marcoux (Loisirs et culture après l'école - 1)	6 000 \$	4 800 \$	1 200 \$		0 \$
École St-Cœur-de-Marie (Vivre ensemble avec nos différences)	11 153 \$	8 922 \$	1 374 \$	857 \$	0 \$
École La Marée (Je me RAPproche de ma réussite)	7 812 \$	6 250 \$	967 \$	595 \$	0 \$
Centre de santé des Nord-Côtiers (Camp nature)	6 450 \$	5 160 \$	1 265 \$	25 \$	0 \$
Polyvalente des Rivières (J'apprends et je RAP)	7 534 \$	6 027 \$		1 507 \$	0 \$
Maison des jeunes le SQUAT (Des parents... qui ont RAP)	11 482 \$	9 185 \$	2 297 \$		0 \$
St-Augustine School (Life Awareness)	17 603 \$	14 082 \$			3 521 \$
Table rég. intersectorielle en prévention et promotion de la santé en milieu scolaire (Prévention de la	25 684 \$	20 547 \$	2 729 \$	2 408 \$	0 \$
École St-Luc (Projet options 2003-2004)	22 001 \$	17 601 \$	4 400 \$		0 \$
Centre de santé des Nord-Côtiers (Place aux jeunes à la radio)	2 462 \$	1 970 \$	474 \$	18 \$	0 \$
Centre de la petite enfance Magimuse (Pour la maternelle... Partons gagnant !)	6 902 \$	5 522 \$	1 380 \$		0 \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
École La Marée (RAPsodie pour une réussite)	6 640 \$	4 512 \$		2 128 \$	0 \$
École St-Joseph (Projet Intégration et Jumelage)	2 140 \$	1 476 \$		664 \$	0 \$
Maison des jeunes le SQUAT (Je suis fier de moi !)	5 320 \$	4 256 \$	1 064 \$		0 \$
Chemin de l'espoir, Maison de la famille (Aide aux devoirs)	15 000 \$	12 000 \$	3 000 \$		0 \$
Conseil des Loisirs Scientifiques Nord-Côtier (Comment ça marche ?)	4 506 \$	3 605 \$	901 \$		0 \$
École Roger-Martineau (RAP Natashquan - Aguanish)	7 230 \$	2 513 \$		4 717 \$	0 \$
École Lestrat (Promouvoir la réussite par les Arts)	2 705 \$	2 164 \$	541 \$		0 \$
Maison des jeunes La Source Minganie (Conséquences- Consi-Quoi)	11 780 \$	9 424 \$			2 356 \$
The Zone Youth Center (Comited to learning)	5 960 \$	4 768 \$	675 \$	517 \$	0 \$
Coasters Association Inc. (Implementation of the Drug & Alcohol Abuse Action Plan)	10 000 \$	8 000 \$	2 000 \$		0 \$
Netagamioiu School (Summer school)	3 790 \$	3 032 \$	758 \$		0 \$
La Maison des jeunes La Boîte de Ragueneau (Droit au cœur de nos potentiels)	8 083 \$	6 466 \$	1 617 \$		0 \$
Eastern Shores School (I can do it !)	13 755 \$	8 168 \$		5 587 \$	0 \$
Total	296 000 \$	228 570 \$	39 480 \$	20 715 \$	7 235 \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

<i>FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS</i>			
	2005	2004	
Solde non engagé de l'année précédente	874 704 \$	1 864 199 \$	
Enveloppe additionnelle		89 786 \$	
Sommes libérées dans l'année	7 830 \$	299 234 \$	
Solde du fonctionnement		5 659 \$	
Sommes réservées		-420 500 \$	
Engagements		-963 674 \$	
Transfert aux MRC	-882 534 \$		
Solde non engagé	0 \$	874 704 \$	

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/05
00 2 003	Premier Horticulture ltée (Développement de procédés industriels)	200 000 \$	75 000 \$	125 000 \$		0 \$
00 1 004	UPA Côte-Nord (Technique d'irrigation dans la production du bleuet nain semi-cultivé)	155 000 \$	97 500 \$	32 000 \$		25 500 \$
01 3 009	Mégatractation inc. (Mise en marché du Megalifter)	143 800 \$	75 000 \$			68 800 \$

Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/05
01 2 010	Carrefour recherche et dév. forestier Côte-Nord (Étude sur les produits de seconde transformation)	210 000 \$	150 000 \$	45 000 \$		15 000 \$
01 1 029	Ville de Forestville (Projet d'étude implantation d'un centre régional de cogénération à base d'écorce)	56 734 \$	28 000 \$			28 734 \$
01 3 031	Centre d'aide technologique aux entreprises Côte-Nord du Québec (Centre d'aide technologique aux entreprises Côte-Nord du Québec)	200 000 \$	100 000 \$	50 000 \$		50 000 \$
02 1 033	Municipalité de Forestville (Étude de marché pour l'implantation d'une usine d'ensachage)	33 419 \$	11 139 \$			22 280 \$
02 2 037	Ousins Nordiques inc. (Usine de stabulation de l'oursin)	72 000 \$	50 000 \$	22 000 \$		0 \$
02 2 047	Pisciculture Côte-Nord (Projet expérimental sur le potentiel aquacole en eau saumâtre sur la Côte-Nord)	66 000 \$	45 000 \$	21 000 \$		0 \$
03 4 052	Corp. de développement économique de Havre-Saint-Pierre (Évaluation du potentiel marin en aquaculture)	9 867 \$	4 933 \$	4 724 \$	210 \$	0 \$
03 4 053	Corporation de développement économique de Havre-Saint-Pierre (Étude de faisabilité: mise en valeur d'une tourbière)	156 292 \$	78 146 \$	39 073 \$		39 073 \$
03 2 054	Centre de recherche Les Buissons (Recherche multifruits 2003-2006)	300 000 \$	97 000 \$	80 000 \$		123 000 \$

Chantal Gagnon, c.a.

Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés

Détails relatifs aux fonds administrés

31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/05
03 2 055	Les Semences Élite inc. (Commercialisation)	80 000 \$		54 800 \$		25 200 \$
03 2 056	Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord (Caractérisation du peuplier faux tremble et du bouleau à papier)	75 000 \$	25 000 \$	47 973 \$	2 027 \$	0 \$
03 2 058	Argile Eau Mer inc. (Argile Eau Mer inc.)	39 463 \$	13 155 \$	26 308 \$		0 \$
03 2 060	Strathockey - Jouets éducatifs en bois (Prototype et mise en marché)	7 000 \$	6 300 \$	700 \$		0 \$
03 2 061	Gemme Manicouagan (Étude de faisabilité technique et commerciale du site de marbre)	50 388 \$		35 000 \$		15 388 \$
03 1 063	Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites (Étude de faisabilité de l'élevage de la mye)	12 606 \$	7 566 \$	5 040 \$		0 \$
03 2 064	Granijem inc. (Caractérisation de carrières de granit)	43 500 \$	35 000 \$	3 223 \$	5 277 \$	0 \$
03 1 065	Société de développement économique inc. (Étude de mise en marché bovin de boucherie)	4 737 \$		4 737 \$		0 \$
04 5 066	Foresterie BCN (Étude de faisabilité technique et financière - Aménagement forestier St-Augustin)	25 574 \$		25 258 \$	316 \$	0 \$
04 2 067	Pragtec (Appareil électronique)	5 862 \$		5 862 \$		0 \$
	Transfert aux MRC	882 534 \$		874 704 \$		7 830 \$
	Total	2 829 776 \$	898 739 \$	1 502 402 \$	7 830 \$	420 805 \$

Chantal Gagnon, c.a.

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

PROGRAMME D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS MINEURS			
	2005	2004	
Enveloppe d'engagements de l'année		89 025 \$	
Sommes libérées dans l'année	258 \$	6 164 \$	
Frais de fonctionnement			
Engagements de l'année	-258 \$	-95 189 \$	
Solde non engagé	0 \$	0 \$	

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
<i>Projets 2003/2004</i>						
03 008	Centre d'interprétation Le Bord du Cap (Équipement de diffusion avec DVD)	517 \$	466 \$		52 \$	0 \$
03 009	Municipalité de Longue-Rive (Équipement de sonorisation)	2 306 \$	2 075 \$			231 \$
03 010	Comité de spectacles "Par Natashquan" (Équipement de sonorisation)	12 222 \$	11 000 \$			1 222 \$
03 011	Chœur "Les Gens de mon pays" Inc. (Gradins mobiles et pliables)	4 500 \$	4 050 \$	192 \$	258 \$	0 \$
03 014	Groupe du Masque d'or (Équipements d'éclairage)	15 000 \$	13 500 \$	1 500 \$		0 \$
04 018	Épopée de la Manic (Manic: L'oeil du Québec)	10 064 \$		9 057 \$		1 007 \$
04 019	La Chant'Amuse (Éclairage et sonorisation)	15 000 \$		15 000 \$		0 \$
04 020	Club de photo Caniapiscou Inc. (Éclairage de studio)	1 555 \$		1 400 \$		155 \$
04 021	Café-théâtre Le Graffiti (Ciné-club)	15 000 \$		13 500 \$		1 500 \$

Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
04 022	Comité de spectacles de Forestville (Équipements de son)	3 719 \$		3 348 \$		371 \$
	<i>Engagement total de l'année</i>	79 883 \$				
	<i>Projets des années antérieures</i>					0 \$
02 001	MRC Sept-Rivières (Système d'étagères)	28 175 \$	22 063 \$		6 112 \$	0 \$
02 002	Salle de spectacle de Baie-Comeau (Équipement d'éclairage et sonorisation)	15 000 \$	13 500 \$			1 500 \$
03 016	Musée Shaputuan (Vidéothèque)	10 961 \$	9 865 \$	1 096 \$		0 \$
02 017	Centre culturel et d'interprétation Havre-Saint-Pierre (Projecteur numérique)	3 265 \$	2 939 \$			327 \$
	<i>Total</i>	137 284 \$	79 457 \$	45 093 \$	6 422 \$	6 312 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

<i>FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE - EXODE</i>		2005
Enveloppe d'engagements de l'année		91 750 \$
Engagements de l'année		-16 482 \$
Solde non engagé		<u>75 268 \$</u>

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagement	Déboursés 04-05	Comptes à payer au 31/03/05
	<i>Projets FRIJ (EXODE) 2004/2005</i>			
FRIJ 04 086	CLD de la Haute Côte-Nord (Evènement emploi en Haute Côte-Nord)	5 000 \$	3 750 \$	1 250 \$
ES 05-02	Sidac Place du Commerce (Manicouagan accueille ses étudiants) - Rendez-vous de la rentrée pour les étudiants	1 000 \$	1 000 \$	0 \$
04-081	Comité de suivi de la MRC Manicouagan (Prends ta place dans Manicouagan)	10 482 \$	10 482 \$	0 \$
	<i>Engagement total de l'année</i>	16 482 \$	15 232 \$	1 250 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

FONDS RÉGIONAL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA RÉALISATION DE PROJETS POUR LES ÂÎNÉS DE LA CÔTE-NORD			
	2005	2004	
Enveloppe d'engagement de l'année		25 000 \$	
Solde non engagé de l'année précédente	31 332 \$	6 332 \$	
Engagements de l'année	-20 660 \$	0 \$	
Autres dépenses			
Solde non engagé	10 672 \$	31 332 \$	

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés 04-05	Comptes à payer au 31/03/05
	Projets 2004-2005			
1	CAO Sault-au-Mouton (Grand-mère et grand-père viennent dîner)	1 760 \$	1 320 \$	440 \$
5	CAO de Saint-Marc-de-Latour (Frais de transport pour nos aînés)	1 000 \$	750 \$	250 \$
6	Société des arts et traditions folkloriques inc. (Musique traditionnelle)	2 425 \$	1 819 \$	606 \$
7	Ressources Familles Manicouagan (Au coeur des générations)	2 816 \$	2 112 \$	704 \$
10	Centre communautaire des aînés de Ragueneau (Ragueneau, notre histoire)	5 000 \$	3 750 \$	1 250 \$
11	Centre d'action bénévole Le Nordest inc. (Chutes libres)	1 659 \$	1 659 \$	0 \$
15	Club des citoyens seniors de Chevery (Démarrage d'un service de popote roulante à Chevery)	5 000 \$	3 750 \$	1 250 \$
16	Municipalité de Gros-Mécatina (Survey on the necessity of an intermediary seniors residence)	1 000 \$	750 \$	250 \$
	Engagement total de l'année	20 660 \$	15 910 \$	4 750 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE		2005	2004
	Solde non engagé de l'année précédente	1 013 134 \$	0 \$
	Enveloppe d'engagements de l'année	422 000 \$	1 266 000 \$
	Sommes libérées dans l'année	31 134 \$	29 435 \$
	Transfert Exode	-87 000 \$	
	Engagements de l'année	-690 993 \$	-282 301 \$
	Solde non engagé	688 275 \$	1 013 134 \$
	Comptes à payer	229 440 \$	
	Fin de gestion	-425 519 \$	
		492 196 \$	

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
FRIJ 04 009	Centre Émersion (Manicouagan) Inc. (En avant TOUTES!)	28 442 \$		21 331 \$		7 111 \$
FRIJ 04 011	Conseil des loisirs scientifiques nord-côtiers (Full top la science)	21 339 \$		16 004 \$		5 335 \$
FRIJ 04 013	Jimmy Sandy Memorial School (Traditionnal skills camping trips)	16 640 \$		12 480 \$		4 160 \$
FRIJ 04 018	Maison des jeunes le SQUAT (Pour prendre ma place chez-nous)	25 310 \$		18 982 \$		6 328 \$
FRIJ 04 029	Commission scolaire de l'Estuaire (Un choix pour l'avenir)	46 000 \$		34 500 \$		11 500 \$
FRIJ 04 033	Municipalité de Bale-Johan-Beetz (Redonnons vie à nos jeunes)	38 420 \$		28 815 \$		9 605 \$
FRIJ 04 035	CLD Manicouagan (Service d'accueil aux nouveaux arrivants)	11 428 \$		10 634 \$	794 \$	0 \$
FRIJ 04 038	SADC Haute-Côte-Nord (Fruits et fleurs d'ici)	26 999 \$		24 638 \$	2 361 \$	0 \$

Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
FRIJ 04	Promoteurs et projets					
041	Les Productions Libres Underground (Concours jeunes cinéastes)	41 570 \$				41 750 \$
FRIJ 04	CJE de Duplessis (Café-Arcade)	33 750 \$		25 313 \$		8 438 \$
050						
FRIJ 04	Défi-jeunesse Sept-Îles (Salon jeunesse Côte-Nord)	55 000 \$		41 250 \$		13 750 \$
051	Association régionale du sport étudiant Côte-Nord					
055	(Programme Iso actif)	21 282 \$		15 962 \$		5 321 \$
FRIJ 04	École Uauitshitun (Capteur de rêves)	50 000 \$		37 500 \$		12 500 \$
056	Concours québécois en entrepreneurship (création d'entreprises)	37 200 \$		27 900 \$		9 300 \$
FRIJ 04	Coasters Association Inc. (Next Step! Plan for crime prevention)	50 000 \$		37 500 \$		12 500 \$
071						
FRIJ 04	Café Entracte de Fermont (Salon de la jeunesse)	47 613 \$		32 960 \$	14 653 \$	0 \$
076	CRD de la Côte-Nord (Entente recrutement et rétention de la	75 000 \$		75 000 \$		0 \$
FRIJ 04	Conférence régionale des élus (Entente sur la réussite éducative)	50 000 \$		25 000 \$		25 000 \$
083						
FRIJ 04	Les trois Carretours jeunesse-emploi de la Côte-Nord (Entente Place aux jeunes)	15 000 \$				15 000 \$
050	Engagements de l'année 2004/2005	690 993 \$				
FRIJ 03	Ado-Cité, Maison des jeunes (Embauche d'un animateur)	15 000 \$	11 250 \$			3 750 \$
004						
FRIJ 03	Corp. de soutien au développement des technologies	36 000 \$	15 000 \$			21 000 \$
005	PME (Carrières en région pour jeunes diplômés)					
FRIJ 03	Zen-hits Café (L'aide au devoir)	11 992 \$	8 994 \$			2 998 \$
008						
FRIJ 03	Centre Émersion (Manicouagan) Inc. (En avant les filles)	40 551 \$	11 250 \$	24 521 \$	4 780 \$	0 \$
009						
FRIJ 03	Association touristique régionale de Manicouagan (Réserve de la Biosphère Manicouagan)	15 000 \$	11 250 \$			3 750 \$
012						
FRIJ 03	Unité Régionale Loisir et Sport Côte-Nord (Formation entraîneur jeunesse)	9 400 \$	7 050 \$			2 350 \$
013	Convergence Manicouagan (Programme de développement des habiletés sociales)	14 987 \$	11 240 \$	2 438 \$	1 309 \$	0 \$
016						

Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2005

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés 04-05	Libérés dans l'année	Comptes à payer au 31/03/05
FRIJ 03 021	Chemin de l'Espoir, maison de la famille (Salon de la famille)	15 000 \$	11 250 \$	3 750 \$		0 \$
FRIJ 03 022	Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis (Semaine de la jeunesse)	8 252 \$	6 189 \$	799 \$	1 264 \$	0 \$
FRIJ 03 024	La boîte de Ragueneau (Jeunes Enquêtent)	13 750 \$	7 777 \$	0 \$	5 973 \$	0 \$
FRIJ 03 025	École Uauitshitun (Projet jeunesse avenir)	15 700 \$	11 775 \$			3 925 \$
FRIJ 04 001	Chambre de commerce de Sept-Iles (Projet exode : comité de suivi Sept-Rivière)	17 000 \$	12 750 \$			4 250 \$
	Total	903 625 \$	125 775 \$	517 275 \$	31 134 \$	229 440 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
 Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
 Détails relatifs aux fonds administrés
 31 mars 2005

FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE

2005

GARANTIE DE PRÊT

Solde au début de l'exercice 177 824 \$

Garantie de prêt remboursée 56 061

Garantie de prêt par les promoteurs 59 171

Solde à la fin de l'exercice 62 592 \$
